

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ECHO DE LA FRANCE.

REMARQUE.

La présente livraison complète notre deuxième volume. C'est encore 450 pages de matières choisies dans la littérature contemporaine que nous présentons au public canadien dans moins de trois mois.

Nous osons nous flatter d'avoir rempli nos promesses vis-à-vis de nos compatriotes en leur fournissant à un prix modique quelques belles pages de littérature qu'ils n'auraient peut-être pas eues occasion de voir et d'admirer sans la reproduction que nous en avons faite.

Nous désirons, cependant, tout en propageant le goût d'une bonne et saine littérature, tenir nos lecteurs au courant des principaux événements politiques, religieux et scientifiques de l'Europe et de la France en particulier. C'est pourquoi nous avons publié à plusieurs reprises, dans nos derniers numéros surtout, des lettres et correspondances de différents pays afin de mieux juger de l'état de l'Europe pendant la crise politique actuelle—ainsi que du progrès des sciences et des arts.

Nous nous proposons de faire de même dans les volumes qui suivront, en donnant encore s'il est possible une base plus large à notre publication. Car quoique nous ayons puisé à des sources riches et abondantes, comme on pourra s'en convaincre par la liste des ouvrages que nous publions plus loin, nous croyons devoir dire qu'à l'avenir notre champ de reproduction sera encore plus vaste, car nous nous sommes mis en rapport direct avec un agent à Paris même. Par ce moyen nous pourrions surveiller de plus près la souscription à nos recueils étrangers dont l'envoi a été jusqu'ici très irrégulier et nous serons à même d'en agrandir le cercle avec plus de discernement.

Voici les principales Revues et Journaux que nous avons cités dans nos deux premiers volumes, sans parler des écrits signés seulement des noms d'auteur. Comme l'on voit, la liste en est respectable :

Correspondance des Familles ; Revue d'Economie Chrétienne ; L'Esprit de Famille ; Le Journal des Villes et des Campagnes ; Le Grand Journal ; Le Magasin Pittoresque ; L'Union ; L'Université Catholique ; Etudes Religieuses, Historiques et Littéraires ; Revue Française ; Semaine des Familles ; Le Correspondant ; Eugénie de Guérin ; La France ; Revue du Monde Catholique ; Bibliographie Catholique ; Précis Historiques ; Gazette de France ; Revue Bibliographique et Littéraire ; Revue des Deux Mondes ; Annales de Philosophie Chrétienne ; Revue Britannique ; Le Contemporain.

LE DOUTE

ET SES VICTIMES DANS LE SIÈCLE PRÉSENT

PAR M. L'ABBÉ LOUIS BAUNARD.

Chanoine honoraire d'Orléans, docteur en théologie, docteur ès-lettres.

Un prêtre d'un esprit élevé, d'un savoir profond et d'un talent remarquable comme écrivain, M. l'abbé Louis Baunard a mis le doigt sur la plaie intellectuelle et morale de notre siècle, le doute. Les rationalistes contemporains ont prétendu, il est vrai, s'élever jusqu'à une affirmation, mais ils ont trompé leurs disciples s'ils ne se sont pas trompés eux-mêmes. Quelque soit le nom qu'ils aient pris, panthéistes, positivistes, éclectiques et même athées et solidaires, ils n'ont pas dépassé l'atmosphère obscure et malsaine du doute. Ce que Bousset disait aux incrudules de son temps, les ministres du Christ peuvent le dire encore aux incrudules du nôtre : " Qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance est la leur et qu'il serait aisé de les confondre, si faibles et présomptueux ils ne craignaient d'être instruits ! Car, pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'il y succombent et que les autres qui les ont vues les ont méprisées ? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent rien, ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils aspirent après cette vie,

et ce misérable partage ne leur est pas assuré."

C'est ainsi que les paroles que Bossuet adressait, il y a deux cents ans, aux sceptiques de son époque, demeurent toujours vivantes et traversent les siècles pour venir abattre l'orgueil des sceptiques de notre temps.

Avant de raconter la douloureuse histoire des victimes du doute dans le siècle présent, l'abbé Baunard consacre sa savante introduction à indiquer les sources d'où sort ce fléau des âmes. La première, c'est l'ignorance. Personne n'a mieux peint les sceptiques de l'ignorance et la manière étrange dont leur scepticisme s'est formé que le P. Gratry dans un passage de le *Sophistique contemporaine*, cité par l'auteur de ce livre : " On n'a jamais été assez frappé du prodige que voici, dit le docte oratorien. Il n'y a pas d'homme parmi nous, instruit ou non, homme fait ou jeune homme, enfant ou vieillard, qui ne se croie lui seul juge compétent du christianisme. Cela est-il vrai ? Est-il vrai que ce jugement se porte d'ordinaire dans les collèges de treize à quinze ans,

et que l'on vit sur ce jugement, sans y rien changer pour le fond, souvent pendant toute sa jeunesse et son âge mûr, et quelquefois jusqu'à sa mort ? Qui n'a connu cet écolier qui, l'âge venu, déclare qu'il ne croit plus à rien. Pour lui, maîtres, parents, Eglise et tradition, grands hommes, grands auteurs et grands siècles, Bossuet et Fénelon, Pascal et tous les autres, tout cela n'est pour lui que mensonge, sottise, superstition, ténèbres, lui seul sait à quoi s'en tenir, et il s'y tient. Cet enfant est manifestement ridicule, mais ne sommes-nous pas nous-mêmes cet enfant ? Le prodige est ici ; c'est que ce même jugement porté dans notre aveugle et malade enfance, sous l'influence de l'éducation détestable de l'esprit orgueilleux du siècle, ce même jugement continue à constituer le fond de notre jugement actuel sur le catholicisme et le christianisme."

Rien de plus frappant que ce portrait, rien de plus juste que ces observations, et M. l'abbé Baunard ajoute, avec non moins de raison, "que c'est ainsi que s'expliquent les énormités, sans cela incompréhensibles, qui se disent et s'écrivent de nos jours, surtout dans les journaux." Le jeune homme, l'homme fait, souvent le vieillard répète ce qu'a dit une première fois l'enfant. La dernière enfance vient ainsi se relier sous des cheveux blancs à la première, et le radotage de la sénilité reproduit le blasphème banal qu'a balbutié le premier âge.

La seconde source du doute, c'est la fausse science. Et quel est le mobile de cette fausse science ? Bossuet le disait déjà il y deux siècles, et comme les maladies de l'âme ne changent pas beaucoup plus que les maladies du corps, les paroles qu'il prononçait dans l'Oraison funèbre de la princesse Palatine tombent comme un équitable arrêt sur les sceptiques orgueilleux que la

fausse science enfante de nos jours : "Ne croyez pas, s'écrie le grand orateur, que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au dessus de tout et au-dessus de lui-même quand il s'élève, ce lui semble au-dessus de la religion qu'il a si longtemps vénérée ; il se met au rang des gens désabusés ; il insulte en son cœur aux faibles esprits qui ne font que suivre les autres ; sans rien trouver par eux-mêmes ; il est devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait à lui-même son Dieu."

De qui Bossuet a-t-il voulu parler en s'exprimant ainsi ? Est-ce des sceptiques de son temps, est-ce des rationalistes du nôtre, de ces victimes du doute dans ce siècle présent dont M. l'abbé Baunard déplore avec une douceur évangélique la triste destinée : Théodore Jouffroy, Santa-Rosa, Maine de Biran qui réussit enfin à échapper aux angoisses du doute, et qui, avant de mourir trouva la vérité et le repos dans la religion, Georges Farcy, et enfin, plus près de nous encore et dans la mêlée de la polémique actuelle, M. L. Schérer. Comme M. l'abbé Baunard le prouve dans la suite de son livre, ces sceptiques de la science qui veulent qu'on leur explique tout, ne parviennent à rien expliquer. Quel est l'argument ordinaire de M. Renan quand il veut faire accepter ses commentaires sur l'Évangile ? Prouve-t-il que les choses se soient passées comme il le dit ? En aucune façon. La même forme d'argumentation revient toujours sous sa plume : cela a pu se passer ainsi, donc cela a dû se passer ainsi. C'est toujours une hypothèse.

L'esprit humain demande une certitude, il lui propose un peut-être.

L'extrémité à laquelle la nouvelle école est descendue suffit pour donner la mesure des sceptiques de la demi-science : après avoir longtemps dit qu'ils ne pouvaient accepter le christianisme, parce qu'il choquait la raison humaine, ils ont été obligés, pour échapper à l'argumentation pressante des apologistes chrétiens de se réfugier dans la logique de l'absurde, c'est-à-dire dans celle qui consiste à affirmer l'identité des deux contraires, à prétendre que *oui* ne diffère pas essentiellement de *non*. C'est ainsi qu'une protestation commencée au nom de la raison se termine par un acte de démence. M. l'abbé Baunard, dans le cours de son livre, et surtout dans l'étude qu'il a consacrée à M. Schérer, le démontre d'une manière évidente, et l'on peut dire des rares génies de notre époque ce que Bossuet disait des rares génies de la sienne : Ils n'ont rien trouvé pour remplacer le christianisme, qu'ils prétendent nous ravir ; ils ont vu peu de chose ou plutôt ils n'ont rien vu, rien que les objections qu'il fallait mépriser. En effet, lorsqu'on cherche la vérité avec un esprit sincère et un cœur pur, on trouve, pour croire au christianisme, des raisons si nombreuses et si considérables, que les objections doivent être méprisées comme ces différences qu'on néglige dans les grands calculs.

Chose remarquable ! M. de Lamartine et M. Renan lui-même ont reconnu dans un de ces moments de clairvoyance que les esprits obscurs par les préventions et les préjugés rencontrent quelquefois que la certitude en matière religieuse ne pouvait pas être celle de l'évidence géométrique. M. de Lamartine a dit : " Pour que ce combat dont l'immortalité est le prix fût possible, il fallait qu'il y eût assez de ténèbres sur notre âme pour produire le mérite, assez de leur pour éclairer

la foi. Sans ces ténèbres, l'évidence aurait foudroyé l'âme de vérité et de vertu, contraint l'équilibre entre le bien et le mal, entre les lumières et les ténèbres... Le péché aurait cessé d'être possible et la sainteté d'être méritoire. L'homme n'aurait pas eu sa part d'action dans sa propre destinée ; en cessant d'être libre, il aurait cessé d'être homme... Voilà le mot de l'énigme ; le mot est lourd, est dur, mais il est divin."

Ainsi, le rationalisme est vaincu d'erreur et d'injustice non-seulement par les grands penseurs qui ont vaincu le scepticisme, comme Pascal, par les docteurs de l'Église qui ont enseigné la vérité comme Bossuet, mais par les rationalistes eux-mêmes, auxquels on peut opposer leurs propres déclarations.

Les paroles de M. Renan sont aussi péremptoires que celles de M. de Lamartine, et comme le fait remarquer avec raison l'auteur, elles sont encore plus étonnantes dans une pareille bouche. Ces paroles sont une prière : " O Père céleste ! s'écrie M. Renan dans l'*Avenir de la métaphysique*, tu n'as pas voulu que ces doutes reçussent une claire réponse, afin que la foi au bien ne restât pas sans mérite et que la vertu ne fût pas un calcul. Une claire révélation eût assimilé l'âme noble à l'âme vulgaire, l'évidence en pareille matière eût été une atteinte à notre liberté. C'est de nos dispositions intérieures que tu as voulu faire dépendre notre foi :

" Dans tout ce qui est objet de science ou de discussion rationnelle, tu as livré la vérité aux plus ingénieux : dans l'ordre moral et religieux, tu as jugé qu'elle devait appartenir aux meilleurs. Il eût été inique que le génie et l'esprit constituassent ici un privilège, et que les croyances qui doivent être le bien commun de tous fussent le fruit d'un raisonnement plus ou moins

bien conduit, de recherches plus ou moins favorisées. Sois béni pour ton mystère, béni pour l'être caché, béni pour avoir réservé la pleine liberté de nos cœurs."

Que vous faut-il de plus, que peut-on dire de plus fort? N'a-t-on pas le droit de demander, non plus seulement ce que les sceptiques de la demi-science peuvent répondre aux apologistes du christianisme, mais, ce qu'après de pareils aveux ils peuvent se répondre à eux-mêmes? Si le mystère s'explique ainsi, s'il est nécessaire, s'il fait partie de l'équité de Dieu et de la liberté de l'homme, si la vision de la foi ne peut pas, ne doit pas être aussi claire que celle de la béatitude céleste, d'où vient qu'il y a des sceptiques qui s'autorisent de ce mélange d'ombre et de lumière pour ne pas croire.

C'est ainsi que selon la remarque de M. l'abbé Baunard, la corruption du cœur vient au secours de la corruption de l'esprit, le doute se complique d'un élément moral considérable. Ce n'est pas sans raison que Bossuet s'écrie au commencement des *Méditations*: "Nettoie à Dieu son temple". C'est souvent d'un cœur impur que sort cette épaisse fumée qui obscurcit l'entendement, et, dans notre siècle plus peut-être que dans tout autre, le sensualisme est le père du scepticisme. Ce point de vue ouvre à l'auteur de ce livre de nouveaux horizons. A côté des sceptiques de l'idée viennent se placer les sceptiques du sentiment. Ceux-là sont surtout des poètes. Le premier d'entre tous, par droit de génie, tant

le monde l'a nommé, c'est lord Byron. Puis viennent Schiller, Léopardi, puis les poètes du doute en France et en Allemagne, qui relèvent presque tous, dans une certaine mesure, de lord Byron: Alfred de Musset, Murger, Gérard de Nerval, Hégésippe Moreau. M. l'abbé Baunard aurait pu comprendre dans ce groupe Alfred de Vigny. Celui qui chanta les *Destinées*, traversa, en effet, les sombres et tristes régions du doute; mais, l'ieu merci, son âme trouva un lieu de repos dans la foi avant sa mort.

On comprend l'intérêt que jette sur l'ouvrage de M. l'abbé Baunard cette diversité de nuances que fait naître la diversité des sources auxquelles les victimes du doute dans le siècle présent ont bu le breuvage empoisonné du scepticisme. Nous nous sommes borné à indiquer les grandes lignes de l'ouvrage. On a bien souvent, trop souvent peut-être, rappelé ce trait des Spartiates, qui, pour dégoûter leurs enfants de l'ivrognerie, leur montraient des ilotes ivres; je crois que pour dégoûter les générations nouvelles du scepticisme, le meilleur moyen est de leur montrer les angoisses des victimes du doute racontées par elles-mêmes. C'est ce moyen que M. l'abbé Baunard a choisi. Seulement il ne les insulte pas; avec cette mansuétude ineffable que les prêtres du Christ puisent dans l'Évangile, il les plaint. Ce sont à ses yeux des âmes malades qui ont perdu leurs voies, et pour lesquelles il faut prier.

ALFRED NETTEMENT.

VALENTINE.

NOUVELLE.

(Voir pages 10, 158, 275 et 358)

IX

Paul revint vers le Fayan en emportant, comme une consolation et un désespoir suprême, les dernières paroles de Valentine.

— Elle m'aime toujours ! pensa-t-il. Ah ! moi aussi, je l'aime, je l'aime de toute mon âme, et c'est la force même de cette tendresse qui m'oblige à la briser plutôt que de l'avilir. Nous ne sommes plus égaux, Valentine et moi. Elle ne veut pas se dédire, car elle est fière, mais elle serait la première à me mépriser si je sollicitais sa main, qui ne me serait plus accordée que comme un bienfait à la suite d'un pardon dicté par la pitié.

Il s'arrêta, puis tout à coup :

— Ah ! dit-il avec égarement, je me souviens ! C'est ici que la chouette a chanté. Elle a chanté avec une persistance opiniâtre, implacable. J'aurais dû rebrousser chemin. Où donc allais-je ? Faire mes adieux à Valentine. Pas à elle ; à sa demeure. J'ai essayé de tuer l'oiseau sinistre. Je n'ai pas pu. Un autre a été plus heureux : Frédéric ! Il épousera Valentine. Lui ! lui ! Eh ! sans doute. Il y songe. Il guette le moment favorable. Et si je disais : c'est ma fiancée ! il me répondrait : vous n'êtes pas mon rival, vous êtes mon débiteur !

Il souffrait beaucoup. Il jeta un regard désespéré vers le Breuil.

Puis, faisant un violent effort contre les entraînements de son cœur :

— Ah ! Valentine, s'écria-t-il, tu m'approuves, tu m'approuveras ! Ta conscience appréciera les combats de la mienne et sa résolution. C'est pour rester digne de toi que je te fuis. En renonçant à toi, je puis relever dans mon cœur tous les sentiments sacrés que je foulais aux pieds, je puis aimer mon père, je puis aimer ma mère, je puis aimer la petite sœur dont les innocentes mains ont renversé mon avenir. Chère sœur ! chère enfant ! Ah ! qu'elle ne meure pas ! C'est inutile.

Ce dernier mot, que Paul prononça d'une voix sourde, et comme en l'arrachant du fond de ses entrailles, mit un terme à ses hésitations, et rayonna comme un flambeau pur et éclatant. Malgré les impérieux commandements de sa raison, Paul ne pouvait pas, d'abord, s'habituer à l'idée de savoir ses liens d'amour brisés. Appuyé sur Valentine pour marcher dans la vie, il n'avait de force que par elle. Plusieurs fois déjà il avait essayé de reprendre possession de lui-même. Le jour de sa rencontre avec elle, sur les bords de la Vienne, il s'était promis de ne plus songer à elle ; plus tard, et tout récemment, il avait rendu à M. du Breuil sa parole. Mais ces passagères fiertés s'étaient abaissées bien vite, comme le vol d'un oiseau dont

l'aîle est coupée. Sans Valentine, les ombres de la nuit s'épaississaient autour de Paul. Sans elle il devenait un corps sans âme, se mouvant au hasard, dans l'obscurité, comme une machine inerte qui n'a plus ni direction ni impulsion suivie. Aussi, dans le premier moment, ce qui venait de se passer lui fit l'effet d'un affreux rêve. D'après son caractère, Paul envisageait d'abord ces ruptures comme définitives. Il s'abandonnait au désespoir, puis des pensées moins tristes se présentaient à lui, comme des éclaircies dans le ciel sombre, elles se multipliaient, s'engendraient les unes par les autres, et Paul ne tardait pas à renaître à la vie, à l'espérance. Cette fois, ce fut le contraire qui arriva. Paul douta, se révolta, fut sur le point de retourner près de Valentine et de se jeter à ses pieds, refusa de croire à la séparation qu'il avait demandée, à une séparation éternelle, puis la réalité l'étreignit, le terrassa, et, quand un appel irrésistible l'enleva à la torpeur où il était plongé, ce n'était plus Valentine qui le consolait, qui lui tendait les bras, c'était sa sœur, sa petite sœur qu'il pouvait maintenant aimer sans restriction. Le devoir, les liens du sang, parlaient à cette âme troublée et la dédommageaient déjà de ses sacrifices. Pauvre enfant, chère et douce créature ! Elle avait lutté dans son berceau contre une jeune fille accomplie, mais elle était enfin victorieuse, et le cœur de son frère lui revenait. Et Valentine par cela même qu'elle était vaincue, dans cette lutte, en sortait plus grande et plus pure.

Paul s'installa près de sa mère et ne la quitta plus. Il veilla, il passa les nuits, il se fit sœur de charité pour prodiguer ses soins sans lassitude et sans interruption.

M. de la Fosse, par moments,

serrait la main de son fils. Il ne lui disait rien, mais on lisait une émotion profonde sur ce vieux visage qui avait vu cependant bien des dangers.

Dans ses visites presque quotidiennes, M. du Breuil contemplait Paul avec admiration.

— C'est étonnant ! murmurait-il ; c'est étonnant !

Puis, une fois, il se mit fortement en colère contre lui-même.

— Suis-je une brute ? se dit-il. Qu'y a-t-il d'étonnant dans la conduite de Paul ? J'en ferais autant moi.

Il ne tarda pas à se mettre à l'unisson des vœux et des sentiments qui s'agitaient autour de lui. Il s'intéressa sincèrement au sort de la petite fille, et, la voyant à peu près sauvée, il s'en réjouit bruyamment, d'autant plus bruyamment qu'il avait à cœur de rattraper le temps perdu.

Très-expansif de sa nature, M. du Breuil ne put s'empêcher longtemps de féliciter Paul.

— Mon cher ami, lui dit-il, c'est bien, c'est beau !

— Quoi ? demanda Paul.

— Ce que vous faites. Non, non ! je vois que vous interprétez encore mal mes paroles. Je suis très-gêné avec vous, Paul ; vous êtes si vif que j'ai toujours peur d'une dispute. Ma fille me gronde ensuite, et c'est toujours moi qui ai tort. Je voulais seulement vous dire que si Valentine tombe malade, elle sera bien heureuse. Non, je m'exprime mal. Je veux dire que Valentine...

— Mon cher M. du Breuil, interrompit Paul avec une douceur résignée, nous ne nous disputerons plus jamais à présent. Et... je le regrette.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? pensa M. du Breuil, tandis que Paul s'éloignait. Au fait, c'est

encore moi qui ai tort. Complimenter Paul, c'est oisieux et déplacé. Il y a certaines choses pour lesquelles un honnête homme ne souffre pas qu'on le loue.

Paul du reste, ne témoignait rien de ses pensées cachées. Détaché de lui-même et de ses violents désirs, il paraissait calme, enjoué. Presque réhabilité aux yeux de sa conscience, il se confirmait dans sa résolution en voyant que Dieu acceptait son sacrifice, et l'en récompensait en conservant la vie des êtres qui avaient souffert à cause de lui. A présent qu'il raisonnait plus froidement sur sa situation, il ne pouvait se dissimuler que les jours de sa mère et de sa sœur avaient été mis en péril par les angoisses qu'il avait causées à madame de la Fosse. Ce fait était rendu encore plus évident par le double retour à la vie qui signalait à présent la manifestation soutenue de sa tendresse de fils et de frère. Paul résolut donc de continuer la tâche que le ciel semblait bénir, et de ne pas songer à lui avant qu'elle fût tout à fait accomplie.

M. du Breuil ne tarda pas à dire à sa fille :

—Tu peux venir au Fayan. Tu ne dérangeras maintenant personne; au contraire. La mère et l'enfant se portent bien, comme on dit dans les billets de faire part. Madame de la Fosse demande souvent de tes nouvelles. Tu lui feras plaisir en allant la voir. Elle se lève, elle peut recevoir des visites, et surtout toi. Je ne dirai pas que la petite marche toute seule. Pas encore, quoique je dise à sa mère qu'elle est très-précoce. Les mères, cela les flatte toujours. Tu ne croirais pas Valentine?... Je suis enchanté de voir cette enfant. Je lui parle, je lui fais des risettes. Cela me rajeunit. Je voudrais être grand-père.

Qu'est-ce que je disais donc? Je te proposais de venir au Fayan.

Valentine hésita. Une légère rougeur colora son visage un peu pâle. Puis, prenant une résolution soudaine :

—Partons, mon père, dit-elle, allons voir madame de la Fosse.

La vue de Valentine fut une rude épreuve pour Paul. Il chancela, puis, par un mouvement instinctif de détresse contenue, il s'approcha du berceau et s'y appuya. Cachant, elle aussi, son émotion, la jeune fille embrassa mademoiselle de la Fosse, puis caressa longtemps l'enfant, mais sans dire : ma petite sœur ! Maîtres d'eux-mêmes après quelques instants, Paul et Valentine se mirent à causer librement, sans que rien pût faire deviner ce qu'avaient été convenu entre eux. Ils évitaient toutefois les regards l'un de l'autre, comme s'ils eussent redouté qu'une explosion de tendresse se rallumât à une étincelle. Leurs voix tremblaient souvent, un soupir mal étouffé en brisait parfois les intonations discrètes, mais, en présence de ce berceau qui les séparait, ils s'efforçaient tous deux de rester dignes d'eux-mêmes, en ne laissant échapper ni une plainte ni un regret. Ils souhaitaient sans arrière-pensée la bienvenue à ce petit être qui leur ravissait leur bonheur. Valentine avait besoin de moins de courage, car, tout en respectant les déterminations de Paul, elle espérait toujours. Paul souffrait davantage, car sa résolution était immuable. Semblable au prisonnier résigné à son sort, il ne retrouvait qu'avec des déchirements sourds et profonds un passager retour à la vie et à la liberté. Un fait d'une simplicité touchante et poignante enleva bientôt à Paul toute son énergie morale. Il avait une main de sa sœur dans les sien-

nes et Valentine tenait l'autre. Par un geste doux et lent, l'enfant les rapprocha. On eût dit qu'elle voulait unir ceux qu'elle avait involontairement séparés. Les doigts de Paul effleurèrent ceux de Valentine, et leurs cœurs tressaillirent d'une commotion subite. Paul, bouleversé, sentit que ses forces le trahissaient. Il s'éloigna. Dès qu'il fut parti, Valentine se pencha vers l'enfant et l'embrassa avec une tendresse passionnée.

—Chère sœur! dit tout bas la jeune fille; chère petite sœur.

X

Un mois après, un cri d'angoisse retentit de nouveau au Fayon. On remit un matin une lettre à madame de la Fosse, et, dès les premiers mots, elle s'écria en fondant en larmes :

—Paul est parti! Paul est parti!

Elle voulut lire. Les pleurs obscurcissaient sa vue. Elle courut à son mari et lui tendit la lettre.

—Voyez, dit-elle. Est-ce croyable? Paul nous quitte. Voyez ce qu'il écrit. Des obstacles! Il parle d'obstacles! Est-ce qu'il y en a! Valentine l'aime. M. du Breuil ne tient pas absolument à la richesse. Ce mariage se serait fait promptement. Où est Paul? Dit-il où il est? Il faut courir le chercher. J'irai moi-même. Je le ramènerai. Pauvre enfant! Il s'exile. Pourquoi? Qu'a-t-il fait de mal! Lisez moi donc cette lettre. Je ne l'ai pas lue. Je l'ai devinée. Une position! Qu'importe une position? Qu'est-ce que c'est ce mot là? Nous ne demandons à nos enfants que d'être heureux.

M. de la Fosse avait lu et réfléchissait.

—Les raisons que donne Paul sont honorables, dit-il.

Madame de la Fosse fit un mouvement en arrière. Ces paroles n'entraient pas dans son cœur.

—Résignez-vous, reprit le colonel d'un ton ferme. Paul s'affranchit de notre tutelle. Il est d'âge à le faire. Nous ne la lui imposons pas.

Madame de la Fosse ne comprenait pas encore. Il ajouta :

—Paul se lance dans la vie. Il reviendra meilleur ou pire, mais ne relevant que de lui-même. C'est une lutte, une bataille. Il y a courage et honneur à y marcher, car le but est louable. Vous aimez Paul; laissez-le devenir un homme.

—Une bataille! mais s'il y meurt!

—Écoutez-moi. Il y a deux partis à prendre : le ramener, lui faire épouser Valentine, mais par grâce, par faveur, en l'exposant à la compassion de M. du Breuil, de Valentine, à l'amertume qui résulte d'une infériorité prouvée : ou le laisser libre, ne pas anéantir ses instincts de fierté, ne pas lui enlever l'espoir et le noble courage de conquérir un rang, une glorieuse indépendance. Choisissez.

—Je ne le verrai plus!

—Vous le reverrez. Mais voulez-vous donc, pour avoir plus vite ce bonheur, le forcer d'être toute sa vie humilié et malheureux.

Le cœur de M. de la Fosse saignait de cette cruelle séparation, mais il faisait abnégation de son propre chagrin pour consoler madame de la Fosse. Les paroles du colonel étaient d'ailleurs, sans qu'il l'appuyât sur ce motif, dictées par la force même des choses. Aller chercher Paul! Comment! On ne savait pas où il était.

Quand on baptisa la petite fille, les assistants furent étonnés et émus d'apprendre que le seul nom qu'on lui donnât était celui de Pauline. A ce nom M. du Breuil

s'approcha vivement, Valentine se jeta dans les bras de madame de la Fosse et les deux femmes pleurèrent en silence. Puis, instinctivement, madame de la Fosse repoussa M. du Breuil et la jeune fille, comme pour leur dire :

—C'est vous qui m'avez ravi mon fils.

Ce fut un mouvement involontaire. La mère de Paul était déjà accoutumée à souffrir sans se plaindre. Sa tristesse profonde et résignée comme celle de son mari, ne se manifestait qu'en donnant le nom de Paul à une sœur destinée à le remplacer sans le faire oublier.

On n'eut de ses nouvelles que sept mois après, et indirectement : on apprit qu'il habitait Paris.

XI

Frédéric Mallet fut peu surpris de voir Paul abandonner le champ de bataille après la naissance d'une sœur. Habitué à envisager les choses froidement, Frédéric comprit l'impuissance de son rival pour soutenir une lutte patiente, et sa répugnance à rechercher plus longtemps un mariage disproportionné sous le rapport de la fortune.

—En pareille occasion, pensa Frédéric, une retraite honorable sauve tous les amours-propres, et Paul a bien fait de s'y décider.

Le jeune négociant remarqua avec plaisir que sa bonne étoile ne se démentait pas. Il avait, du reste, trop bonne opinion de lui pour ne pas être certain que Valentine, si elle l'épousait, cesserait bien vite de songer à un autre. Au milieu du luxe matériel qui l'entourait et dont il jouissait largement, Frédéric ne connaissait pas très-bien le superflu, le luxe de l'amour. Possesseur de Valentine, il s'en fût considéré comme le propriétaire

complet. Peut-être même trouvait-il en elle un attrait plus prononcé parce qu'elle avait été convoitée, ardemment convoitée par Paul.

Cependant, et sans que cela le décourageât en rien, ce jeune homme ne réussissait pas à entrer dans le cœur de Valentine. Désireux de distraire sa fille, d'effacer sur ce jeune visage des traces de chagrin de plus en plus visibles, M. du Breuil accueillait favorablement Frédéric.

—C'est un autre gaillard que Paul, pensait-il. Ce n'est pas lui qui serait embarrassé de gagner sa vie ! Pourtant, il ne sait pas se faire aimer. C'est bizarre. Il y a là un problème.

M. du Breuil se regardait comme libre de tout engagement envers Paul.

—Qui quitte la partie, la perd, disait-il.

M. et madame de la Fosse ne lui parlaient jamais de leur fils. Valentine elle-même gardait sur ce sujet le plus profond silence. M. du Breuil ne voyait donc qu'une chose : C'est que sa fille dépérisait, et, tout en respectant, même dans leur exagération, les douleurs provenant de l'exquise sensibilité du cœur, il eût peut-être souhaité que Valentine fût moins fidèle à ses propres sentiments, moins tendre et moins absolue dans le culte de ses souvenirs, et qu'elle reprit les belles couleurs de la jeunesse et de la santé. Mais elle éprouvait pour Frédéric une répulsion de plus en plus marquée. Et pourtant, un an environ après le départ de Paul, Valentine, en observant l'assiduité du jeune négociant, sembla s'y résigner et l'accepter. Ce n'est pas l'amabilité qu'il déploya qui en fut la cause, mais il disait quelquefois.

—J'ai rencontré M. de la Fosse. J'ai été voir madame de la Fosse.

Et Valentine tremblait.

—Mon Dieu ! pensait-elle, pourvu qu'il ne parle jamais de cet emprunt ! Le père et la mère de Paul voudraient payer, et ce serait pour eux la gêne, un commencement de ruine !

Elle se regardait comme solidaire de cette dette, contractée à cause d'elle ; sa probité souffrait de voir Frédéric subir une perte, et le temps qui s'écoulait la confirmait dans l'idée que Paul ne pourrait jamais s'acquitter.

—Monsieur, dit-elle un jour avec hésitation et d'une voix heurtée, car c'était la première fois qu'elle se trouvait mêlée à des affaires d'argent et elle craignait de s'y montrer malhabile, il est possible que je vous épouse un jour... plus tard.... je ne sais pas quand.... si M. Paul de la Fosse se marie.

Au début de cette phrase, Frédéric s'élança pour saisir la main de Valentine et la porter à ses lèvres. Mais il s'arrêta dans son mouvement.

—Êtes-vous donc, mademoiselle, s'écria-t-il, enchaînée à Paul par des serments dont il ne se souvient probablement pas ?

—Monsieur, reprit Valentine, ne s'est-il rien passé entre vous et lui ?

—Quoi ? Vous le savez ?...

—Je sais tout...

—Et cependant c'était mon rival, mademoiselle ! Je vous aimais et j'ai essayé de lui faire franchir les difficultés qui le séparaient de vous ! Je crois que peu de personnes à ma place...

—Oh ! c'est magnifique ! interrompit Valentine en le regardant fixement. M. Paul lui-même n'a pas songé à vous accuser de l'avoir poussé à sa perte. Si je vous épouse, je désire qu'il soit quitte envers vous. Ce sera à prendre sur ma dot. Cela vous conviendrait-il ?

Frédéric ne considérait jamais que le but. Il parut cependant un peu décontenancé.

—Mademoiselle, dit-il, ce point de vue nouveau.... Un tel mariage ne serait plus qu'une quittance. Certainement, je ne tiens pas à l'argent. J'en ai dans mes poches et chez moi à ne savoir qu'en faire. Mais il y a quelque chose d'humiliant dans la proposition que vous me faites. Rapportez-vous-en à moi. Ma délicatesse est connue. Ai-je parlé de cet emprunt ? Vous n'avez pas besoin de me prier, au nom de l'amour...

—J'aime Paul, monsieur !

—Encore ! C'est de l'entêtement. Un jour peut-être...

—J'aime Paul. Vous le savez. Vous insistez à demander ma main et je ne dois vous laisser rien ignorer de la vérité. Silence. Voici mon père. Qu'il ne sache rien de tout cela. Réfléchissez à ce que je vous ai dit.

—Cela demande réflexion, en effet, mademoiselle.

Frédéric se retira tout troublé, tout pensif. On lui offrait les bénéfices de sa belle action, et cependant, il hésitait.

XII

Cette hésitation se prolongea, et madame de la Fosse, quelques mois après, trouva dans la chambre de son fils des notes informes qu'elle s'empressa de communiquer à son mari.

—Ah ! dit-il en les parcourant et en les débrouillant, voyez, lisez, Paul doit une somme énorme à Frédéric Mallet.

—Voilà donc le secret de sa fuite ! s'écria madame de la Fosse. Voilà le malheur que je pressentais sans le connaître.

—Dans quelques jours, reprit le

colonel, après un instant de réflexion, M. Mallet sera payé.

Il réalisa tous ses fonds disponibles, vendit une portion de terrain qui ne formait pas corps avec les autres domaines du Fayau, et alla trouver Frédéric.

—Monsieur, dit-il avec une politesse froide, mais sans faire aucune observation sur l'opportunité d'un parcel prêt, mon fils vous doit de l'argent. Je regrette de ne pas l'avoir su plus tôt, et je viens m'acquitter envers vous.

Frédéric se récria. Il refusa le remboursement. Paul, dit-il, était venu lui confier ses peines, lui avouer que, dans son désespoir, il tenterait un coup de Bourse s'il en avait les moyens.

—Cela m'a attendri, continua Frédéric. Paul est mon ami. Je lui ai immédiatement prêté cinquante mille francs à la condition qu'il ne se préoccuperait jamais de cette misère.

—Cinquante mille francs, c'est bien cela, dit M. de la Fosse en tirant de sa poche les notes de Paul et des liasses de billets de banque.

—Mais, monsieur, je n'accepte pas ! s'écria Frédéric. Je serais désolé de vous gêner. Dans ma position, une pareille bagatelle m'est tout à fait indifférente. Vous ne me devez rien. J'ai obligé un ami. Quand Paul pourra, plus tard...

—Je vous traite efficacement en ami de mon fils, interrompit M. de la Fosse, et je croirais vous faire injure en vous proposant les intérêts auxquels, pourtant, vous avez droit. Si j'agis ainsi, monsieur, c'est par considération pour vous, et afin que mon fils reste votre obligé.

L'argent était compté. M. de la Fosse se retira, car il avait résolu par égard pour son fils, de ne faire à Frédéric aucun reproche

sur une folie imprudemment facilitée.

Le dimanche suivant, madame de la Fosse rencontra M. et mademoiselle du Breuil devant la petite église de Coudat. La mère de Paul prit la jeune fille à part et lui dit :

Ah ! Valentine, comme il vous aimait ! Savez-vous ce qu'il a été faire à Paris, il y a deux ans ? Le malheureux enfant ! mon mari ne veut pas que je lui écrive. Pourquoi ? Il prétend qu'il faut laisser à Paul toute sa force et tout son courage. Mais je ne les lui ôterais pas. Au contraire. Enfin j'obéis, mon mari a plus de raison que moi. Nous n'ignorons pas, d'ailleurs, ce que devient Paul. Nous avons de ses nouvelles indirectement. Il travaille comme un mercenaire, l'infortuné ! Je sais bien pour qui. Le savez-vous, Valentine ?

Elle se détourna tout émue.

Pendant Paul ne revenait pas. Mais un matin, trois ans après la naissance de la petite sœur, le facteur apporta une lettre qui bouleversa tout le Fayau et même le Breuil. Paul avait ses fautes et demandait la permission d'écrire à son père et à sa mère pour leur annoncer qu'il commençait à les réparer. Il confessait sa dette et envoyait douze mille francs pour les remettre à Frédéric en attendant mieux.

—Ah ! mon pauvre fils ! s'écria madame de la Fosse en pleurant. Il est sauvé !

—Sauvé par lui seul !

—Vite, vite, il faut lui écrire ! dit madame de la Fosse en saisissant du papier.

—J'écrirai aussi, reprit le colonel.

—Et moi ? demanda Valentine en regardant son père.

—Écrivez-lui tous si vous voulez, dit-il d'un ton bourru mais aimable. Écrivez-lui à genoux ou par

le télégraphe, si vous êtes si pressé. Il y a pourtant une chose bien meilleure qu'une lettre et à laquelle vous ne pensez pas. Les baisers que lui enverrait ma fille, il sera plus content de les cueillir sur l'arbre.

Ce ne fut pas long. Paul, dont le front était enfin devenu sérieux et méditatif au contact des pape-rasses et des graves devoirs de la vie, fut bientôt distrait de ses tra-

voux par une petite fille qui frappa timidement à la porte de son cabinet.

—Ma sœur! ma petite sœur! s'écria-t-il. Ah! c'est le pardon qui m'arrive!

Puis apercevant Valentine, il ajouta :

—Et voilà ma jeunesse qui revient!

H. AUDEVAL.

FIN.

DISCOURS DE M. THIERS

AU CORPS LEGISLATIF SUR LA QUESTION ALLEMANDE.

Séance du 3 Mai, 1866.

(Voir page 393.)

Nous voulons, répondirent la Prusse et l'Autriche la suivant toujours, la séparation des duchés sous la souveraineté du prince d'Augustenbourg.

Lord John Russell, comprenant qu'il fallait, comme on dit, faire la part du feu, proposa de sacrifier le Holstein, mais en demandant pour prix de ce sacrifice que le Sleswig fût laissé au Danemark. C'était un arrangement inique en lui-même, car encore une fois, la Confédération n'avait sur le Holstein qu'un droit de juridiction et non un droit de conquête.

Cependant les diplomates anglais, russes, suédois et les danois eux-mêmes acceptent cette transaction. Ils font même plus : ils accordent non-seulement la rive gauche de l'Eider, c'est-à-dire, le cours d'eau qui doit devenir ce fameux canal par lequel les flottes allemandes pourront passer de la

mer Baltique dans la mer du Nord, mais même une partie de la rive droite.

Ils demandent seulement qu'en prenant au Danemark le Holstein et une partie du Sleswig, on lui laisse au moins une frontière. Or on sait que le Danemark n'en a pas d'autre de ce côté que le Dannevirke, suite de positions élevées, reliées à des golfes très-étroits, et où l'on a fait depuis longtemps de grands travaux. C'était le cas pour l'Allemagne de se contenter du canal de l'Eider, du port de Kiel et de laisser au Danemark une frontière qui pût être défendue.

Il y eut alors une dernière lutte des plus vives, des plus ardentes. Il est à regretter peut-être que le diplomate français ne se soit pas réuni à ceux de ses collègues qui demandaient avec beaucoup de raison qu'on laissât cette frontière au Danemark ; mais il per-

sista à dire que le meilleur parti serait de consulter les populations. Dans cette situation, la conférence ne put aboutir et on se sépara.

La guerre fut reprise avec vigueur; 80,000 Autrichiens et Prussiens n'eurent pas de peine à venir à bout des débris de l'armée danoise, et le Sleswig et le Holstein furent enlevés au Danemark par le traité de paix signé à Vienne au mois d'octobre 1864.

Voilà ce qui s'est passé.

Il y avait là trois iniquités, trois grands principes violés.

D'abord on ne pouvait pas soutenir cette prétention que la Diète avait un droit à l'égard de la constitution du Holstein;

Ensuite, on ne pouvait convertir un simple droit de juridiction en un droit de conquête;

Enfin, on ne pouvait enlever au Danemark le Sleswig, qui n'avait jamais été province germanique, sous un prétexte aussi vain que celui qui consisterait à dire, pour enlever l'Alsace à la France, qu'en Alsace on parle allemand.

Mais soit. Quand l'iniquité se fait une si large part, il faut bien lui accorder quelque chose. Sacrifions donc le Danemark; mais au moins que la patrie allemande triomphe comme la patrie italienne a triomphé de la famille de Toscane, de la famille de Naples et d'une partie des Etats de l'Eglise. Eh bien non! L'iniquité devait aller plus loin: elle est allée jusqu'au scandale (Vive approbation) jusqu'à devenir pour l'Europe un immense danger.

Les troupes allemandes du Hanovre et de la Saxe, chargés de l'exécution fédérale, étaient restés dans le Holstein. La Prusse, ramenant ses troupes victorieuses, les trouva sur son chemin, elle leur demanda ce qu'elles faisaient là et leur dit de s'en aller.

Ce que nous faisons là? lui répondit-on mais nous avons seuls le droit d'y être, car seuls nous y sommes au nom de la Confédération. La Prusse les somme de se retirer. Le Hanovre obéit pour dégager sa responsabilité.

La Saxe, plus fière, déclara qu'elle allait consulter la Confédération. La Diète craignant une collision, répondit à la Saxe; retirez-vous! La Saxe se retira. C'est ainsi que la Prusse est restée maîtresse des provinces envahies avec l'Autriche, toujours sa fidèle suivante dans ces événements. (C'est vrai! c'est vrai!) Elle s'est alors tournée vers le duc d'Augustenbourg, et elle l'a aussi invité à se retirer, en le menaçant, s'il n'obéissait pas, de faire marcher quelques gendarmes prussiens. Mais on ne pouvait pas oublier cependant tout-à-fait que c'était pour lui et en son nom que les duchés avaient été contestés au Danemark, et à ses réclamations on répondit qu'on allait consulter les syndics de la couronne, qui examineraient à qui appartenait la souveraineté des duchés.

On dit qu'on allait examiner. On ne l'avait donc pas fait quand le traité de 1852, cet acte si respectable, avait été aboli au profit du duc d'Augustenbourg! On n'avait donc pas examiné alors? (On rit.)

Ce prince, pour qui je fais des vœux aujourd'hui, à cause de la triste situation où nous sommes placés, se retira aussi.

Cela obtenu, on fit taire les populations, on imposa le silence aux journalistes, on en arrêta quelques-uns et on congédia les fonctionnaires récalcitrants.

On aurait voulu à Berlin, que l'Autriche en fit autant. Mais l'Autriche ne voulait aucune part des duchés. Cependant, par la

condescendance pour le courant général des idées, elle ne voulut pas se séparer de la Prusse, quoiqu'elle tint une conduite un peu différente, et cherchât à modérer l'ambition de son alliée.

Mais la Prusse, qui n'est pas patiente, et je souhaite que les circonstances ne lui apprennent pas plus tard à l'être (Très-bien! très-bien!), la Prusse devint tellement menaçante, que tout le monde se demandait, dans le courant de l'été dernier, si les deux puissances n'allaient pas en venir aux mains. Toutefois, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, sentant les dangers et la gravité d'une guerre civile en Allemagne, s'arrêtèrent pendant qu'il en était encore temps.

La convention de Gastein fut signée; c'était un moment de répit avant d'arriver à l'extrémité d'une guerre générale.

Il fut convenu que l'Autriche garderait provisoirement le Holstein, et la Prusse, le Sleswig, que chacune administrerait suivant ses idées. Et alors, l'Autriche a laissé se produire dans le Holstein les manifestations en faveur du duc d'Augustenbourg, tandis que la Prusse les a interdites absolument dans le Sleswig.

On attendait toujours la décision des syndics de la couronne! (Rire général.)

Savez-vous ce qu'ils ont trouvé? Ces jurisconsultes, qui touchent de si près aux juges du meunier de Sans-Souci, ont déclaré que le traité de 1852 avait été très-sage, excellent, que les duchés appartenaient au roi Christian IX, que le duc d'Augustenbourg n'y avait aucune espèce de droit. (On rit.)

Supposons que les choses se fussent passées comme du temps du meunier de Sans-Souci. On aurait alors dit au roi de Danne-

mark: "Ces duchés sont à vous, et l'on vous doit une indemnité, pour avoir violé vos frontières, saccagé votre pays, égorgé vos populations." Mais nous ne sommes plus au temps du célèbre meunier, et voici ce qu'on a dit:

Le duc d'Augustenbourg n'a aucun droit sur les duchés. Christian IX en est le vrai propriétaire; mais il nous les a cédés par les forces de la guerre. Donc ils sont à nous, nous les tenons du véritable propriétaire. (Bruit.)

Dans un sujet aussi grave, je semble vraiment n'être pas sérieux. (Si! si!) Eh bien, c'est la vérité même! (Oui! oui!) Oui, ce spectacle burlesque donné à l'Europe, c'est la vérité même. (Très bien! très bien!)

M. EMILE OLLIVIER. Burlesque et infâme!

M. THIERS. Comment! les duchés appartenaient légitimement au roi de Danemark! Alors pourquoi les lui avez vous disputés au sein de la conférence de Londres? Vous prétendez qu'ils sont à vous aujourd'hui? et à quel titre? Pour prix d'une guerre inique faite au légitime propriétaire. (Très bien! très bien!)

On ne parle qu'avec indignation du partage de la Pologne: on a raison. Mais, je le demande, vit-on jamais l'odieux et le bouffon combinés au même degré que dans cette affaire? (Très bien! très bien!—Applaudissements.)

Et c'est pour maintenir cette iniquité, à la fois odieuse et ridicule, qu'on expose aujourd'hui l'Europe à une guerre générale! (Nouvelles marques d'approbation.)

Voilà de quoi l'on voudrait que vous fussiez les alliés! (Interruptions.)

Voyant que l'Autriche, pour son honneur, pour sa situation en Al-

lemagne, pour conserver son crédit d'honnêteté auprès de ses confédérés, ne voulait pas prendre part à cette iniquité, et soutenait que les duchés devaient rester à la Confédération, qu'a fait la Prusse ?

Vous armez, a-t-elle dit à l'Autriche, et ici l'Autriche, à mon avis, a commis une faute; elle aurait dû répondre : Oui, j'arme; car le monde entier sait que je ne veux pas les duchés et que vous les voulez pour vous; le monde entier sait qu'en ce moment vous nouez des relations avec l'Italie pour me faire la guerre; voilà pourquoi j'arme.

L'Autriche aurait dû parler ainsi; elle ne l'a pas fait. Mais cela ne change rien à la situation. Oui, après avoir dépouillé le roi de Danemark au nom de la Confédération, la Prusse veut conserver pour elle ces dépouilles, et parce que l'Autriche ne se prête pas à ce projet, la Prusse veut provoquer une guerre générale.— C'est cela!—Très bien!

Plusieurs voix.—Reposez-vous!

M. le président.—Voulez-vous vous reposer un instant, monsieur Thiers ?

M. Thiers.—Si les forces me manquent, je demanderai tout-à-l'heure un moment de repos à la chambre: mais, j'espère pouvoir arriver sans interruption au terme de ce discours.

Maintenant que j'ai relevé le côté moral de cette situation, j'aborde une autre partie du sujet: la position qu'elle a créée à l'Europe tout entière. Tout le monde aperçoit les visées qui se révèlent avec évidence dans la politique de certaine puissance. Les Allemands sont travaillés depuis des années déjà par des idées qui, retenues dans une certaine mesure, peuvent n'offenser en rien ni la France leur voisine, ni l'Europe. Il déplaît

aux Allemands que ce qu'ils appellent la patrie allemande, c'est-à-dire, l'ensemble des Etats allemands, soit représentée par une réunion de diplomates, gens de métier, fort savants, peu accessibles aux idées populaires. Il leur déplaît que la Diète soit constituée d'une certaine manière qui ne rend son action ni très prompte ni très efficace.

Les Allemands voudraient qu'il y eût plus d'unité, et que, grâce à cette unité, leur patrie jouât dans le monde un rôle plus considérable.

Ce double vœu, renfermé dans une certaine limite, je suis loin de le blâmer, et je comprends que l'Europe assiste à ce spectacle, tranquille sinon indifférente. Je supplie cependant les Allemands de considérer que, dans les idées, il faut beaucoup de prudence, que le plus grand principe de la politique européenne, à toutes les époques, est que l'Allemagne soit composée d'Etats indépendants, réunis par un lien fédératif. Ce principe, il a été proclamé par toute l'Europe au congrès de Westphalie; il a été consacré de nouveau quand le grand Frédéric a signé la paix de Teschen: enfin, lorsqu'en 1814 les alliés quittèrent Paris, ils sentirent la nécessité de laisser quelque garantie à la France, cette nation qui n'en restait pas moins grande après sa défaite; l'avenir l'a bien prouvé.

Cette garantie consista à renouveler le grand principe européen que l'Allemagne doit être composée d'Etats indépendants, unis simplement par un lien fédératif. Quand ensuite il fallut faire définitivement l'acte fédéral, certaines prétentions, il est vrai, se produisirent; on aurait voulu faire descendre les princes allemands à l'état de préfets, en leur retirant le droit de représentation, à l'ex-

térieur. Mais le congrès de Vienne ne l'entendit pas ainsi ; il maintint le vieux principe de l'Allemagne composée d'Etats indépendants. Voilà ce que les Allemands ne doivent pas oublier. Qu'ils désirent que la Diète soit composée de membres plus accessibles aux idées du temps, qu'elle soit composée avec plus d'unité, je le veux bien ; mais qu'ils n'oublient pas qu'ils manqueraient à l'Europe, qu'ils manqueraient au grand principe de l'équilibre européen, si l'Allemagne cessait d'être composée d'Etats indépendants.

Voilà le vrai, voilà le droit. Qu'il se défie de ces efforts d'une puissance qui se sert des idées allemandes pour arriver à un résultat bien différent. Cela est tellement connu, tellement évident, qu'on peut le dire sans manquer à aucune convenance. (Oui ! oui !)

Cette puissance, c'est la Prusse.

Si une guerre prochaine lui était favorable, elle voudrait s'emparer, non pas de cinquante millions d'Allemands, elle en a seulement quatorze, et on ne passe pas ainsi de quatorze millions à cinquante, quelque fougueux qu'on soit. (On rit.) Il faut mettre quelques relais sur la route. (Nouveaux rires.)

Mais ce qui est certain, c'est que la Prusse, si la guerre lui est heureuse, s'emparera de quelques-uns des Etats allemands du Nord, et ceux dont elle ne s'emparera pas, elle les placera sous son influence. (C'est cela !) L'Autriche sera admise comme protégée.

Et alors on verra se produire ce grand phénomène vers lequel on tend depuis plus d'un siècle ; l'empire germanique, qui résidait autrefois à Vienne, résidera maintenant à Berlin, serrant et pressant notre frontière ; et cet empire, au lieu de s'appuyer sur l'Espagne, comme l'ancien empire de Charles-

Quint, s'appuiera sur l'Italie. (Mouvements divers.)

Voilà l'avenir que l'on réserve à la politique européenne, à la politique française. Ce résultat était facile à prévoir, et, quant à moi, ce que j'ai surtout reproché à l'unité italienne, c'est de conduire inévitablement à l'unité allemande, avec les degrés que j'indiquais.

J'ai dit, il y a deux ans, que l'unité italienne donnerait, pardessus les Alpes, la main à l'unité allemande : le fait se réalise déjà.

Voilà ce qui frappe tous les esprits éclairés et ce qui est la cause d'une profonde inquiétude. Peut-il convenir à la France de favoriser, à quelque degré que ce soit, une politique pareille ? (Non ! non !) Allez dans la moindre bourgade, et vous verrez si cette politique qui tend à refaire un empire germanique, s'appuyant sur l'Italie, est populaire en France. Non, cette politique ne peut être accueillie par la France, et dût-elle être payée d'un accroissement quelconque de territoire, elle n'en serait que plus honteuse, et nul ne verrait avec satisfaction cette extension de frontière, qui serait le prix de la grandeur de la France. (Mouvements divers.)

Tel est le but éminent, dangereux auquel vous avez le droit de vous opposer. Vous pouvez le faire au nom des Allemands eux-mêmes, qui seraient encore dupes de l'ambition de la Prusse, comme ils l'ont été déjà dans la question des duchés ; vous devez le faire surtout au nom des intérêts de la France qui a lutté deux siècles, depuis la bataille de Pavie jusqu'à la bataille d'Almanza, pour séparer en deux l'empire de Charles-Quint, et en rejeter une moitié du côté de Madrid, l'autre du côté de Vienne. Se prêter à la politique prussienne, ce serait donc trahir les in-

térêts de la France. (Très-bien ! très-bien !)

Enfin, vous avez encore le droit de vous opposer à ce but au nom de l'équilibre européen. On cherche aujourd'hui à tourner ce mot en ridicule. L'équilibre européen, cependant, c'est l'indépendance de l'Europe, c'est le souci constant de veiller à la proportion des forces entre les nations et de s'opposer au nom de l'intérêt de toutes, à celles qui menaçaient de la troubler.

Donc, la France doit désavouer la politique prussienne au nom de l'équité d'abord, puis au nom du triple intérêt de l'Allemagne, et de la société universelle.

Comment s'y opposer ? Le gouvernement nous dit : J'ai gardé, je garderai la neutralité. C'est quelque chose sans doute, mais ce n'est pas assez. Personne de nous n'est assez insensé pour dire qu'afin d'éviter la guerre, il faut faire la guerre. Mais n'y a-t-il donc pas d'autre moyen que la guerre, lorsqu'on est la France, pour arrêter une politique dangereuse ?

A qui la France doit-elle s'adresser ? C'est la Prusse qui menace la paix, c'est de la Prusse qu'il faut se faire entendre. N'y a-t-il pas moyen de lui faire comprendre que, dans la carrière dangereuse où elle s'engage, elle ne peut retirer que l'indignation de l'Europe, et qu'elle ne trouvera aucun complice pour l'aider à réaliser ses projets ? Mais comment lui faire entendre cette vérité ! (Très-bien ! très-bien !)

Je vais prendre toutes les formes, depuis les plus dures jusqu'aux plus douces. Il me semble qu'il n'y en a pas une qui ne puisse réussir. Je ne conseille pas la plus dure ; et cependant quand on veut une chose juste, on peut toujours le dire, et par exemple, quoi de plus juste que de dire à la Prusse :

“ Vous menacez l'équilibre de l'Europe, le repos du monde ; c'est connu. Ce n'est pas l'Autriche, c'est vous. Eh bien ! nous ne le souffrirons pas ! ” C'est la forme dure, j'en conviens, et je ne la conseille pas à mon pays ; cependant croyez-vous qu'en Europe, quelqu'un vous blâmerait ! (Bruits divers.)

M. Jules Fabre. — C'est la guerre alors.

M. Thiers. — Je mets de côté la forme dure pour prendre une forme plus douce. Ne peut-on dire à la Prusse courtoisement ? “ L'ambition des nations n'est pas un crime, mais ce n'est pas un crime non plus que de leur signaler les conséquences de leur ambition. Eh bien, les conséquences de la vôtre sont faciles à apprécier. Vous contrariez la politique de la France, qui ne saurait jamais être conciliable avec ces conséquences. ” Voilà une forme plus douce déjà. Elle est assez claire, toutefois, pour être comprise. (Très-bien ! très-bien !)

Je vais plus loin ; j'arrive au silence. Le silence n'est plus offensant apparemment. Si j'avais eu l'honneur de diriger dans cette circonstance les affaires de mon pays, je me serais tû, je l'avoue ; je n'aurais pas donné une seule espérance à la Prusse, mais je lui en aurais ôtée une.

Qu'est-ce qui peut faire aujourd'hui le sujet des espérances de celui que j'ai appelé un ministre entreprenant ? Le voilà. Il voit l'Italie entrer dans ses projets, se lier à lui, accepter de faire la campagne avec lui. Eh bien ! je m'adresse au simple bon sens. Est-ce que le ministre de Prusse peut croire que l'Italie agisse sans notre consentement ? (Mouvement.)

Non, et c'est ce qui constitue la gravité de la situation, l'Europe

entière ne peut pas le croire. Dès lors, est-il étonnant que M. de Bismark compte, dans certaines éventualités, sur la France, quand il voit l'Italie s'unir à lui ? Est-il bien imprudent, bien téméraire à lui de faire ce raisonnement : Puisque l'Italie se met avec moi, il est possible que la France y soit un jour. Non. Ce n'est pas là ce que je trouve imprudent. Voilà, je le répète, l'espérance que j'aurais ôtée à la Prusse. Je n'aurais pas souffert, je n'hésite pas à employer ce mot, que l'Italie devint son alliée, et alors M. de Bismark aurait compris. (Mouvement.)

Mais, dira-t-on sans doute, vous voulez donc attenter à l'indépendance de l'Italie ? Le gouvernement nous a dit qu'il nous avait donné une alliée au-delà des Alpes. Qu'est-ce que cette alliée qui, lorsque vos plus grands intérêts sont à la paix, lorsque la politique qui se dessine vers le Nord est évidemment redoutable pour nous, s'allie à cette politique et vient troubler la paix que vous souhaitez ? (Très-bien ! très-bien !)

Lorsqu'on a versé pour un allié le sang de 50,000 français, dépensé pour lui 400 millions, bravé les dangers d'une révolution sociale à Rome, on a le droit de lui parler haut, on a le droit d'exiger qu'il ne compromette pas la politique française.

Lorsque vous aurez déclaré à l'Italie qu'elle agit à ses risques et périls, ce ne sera pas encore assez. Je ne veux rien ajouter à la responsabilité du gouvernement, mais il est bon de lui en faire sentir le poids. Prenez garde que ce qui se passe depuis quelques années entre l'Italie et la France ne soit pas de nature à faire penser que la parole dans laquelle vous renfermez soit suffisante.

L'Italie envahit la Toscane,

vous la blâmez ; elle envahit les Etats de Naples, vous la blâmez encore ; elle s'empare d'une partie des Etats du saint-siège, vous la blâmez toujours, vous retirez même votre ambassadeur. Elle continue néanmoins, et vous le lui rendez. Enfin vous signez avec elle une convention que vous considérez comme un engagement pris par elle de se fixer à Florence, de renoncer à Rome. Elle répond à la tribune, par les journaux, qu'elle ne s'est engagée ni à se fixer à Florence ni à renoncer à Rome ; vous la blâmez. Elle continue.

Eh bien ! quelle peut être, en présence de ces faits, l'opinion de l'Europe ? C'est que l'Italie a pris l'habitude, tout en étant blâmée par nous, de se conduire comme il lui convient, en restant convaincue qu'en définitive elle ne se brouillera pas avec nous et qu'elle ne doit pas renoncer tout à fait à notre secours. C'est là ce que je crains, c'est là le nœud des événements.

Il faut donc faire plus que vous ne faites à l'égard de l'Italie ; il faut dire : Non, je ne me borne pas à ne pas vous garantir les événements, je fais plus : je vous les garantis et je vous déclare que si vous encouragez la guerre, vous en supporterez toutes les conséquences, que je ne serai votre allié dans aucun cas, et que si l'Autriche victorieuse veut exercer contre vous tous les droits de la guerre, je la laisserai faire. (Bruits divers.)

Ah ! si le langage de la France prend cette netteté, peut-être ces ingrats alliés vous comprendront davantage, et peut-être aussi M. de Bismark comprendra la situation dans laquelle il s'engage. (Mouvements.)

Je sais qu'en parlant ainsi, je puis déplaire à quelques esprits

auxquels l'Italie est chère ; mais il y a quelque chose qui m'est plus chère que l'Italie, c'est la France, et de beaucoup. (Vive approbation.)

Je dis donc qu'il faut s'expliquer à l'égard de l'Italie, de façon à ne lui laisser aucun doute, de manière qu'elle ne puisse pas dire que la désapprobation d'aujourd'hui ressemble à la désapprobation des années précédentes. (Nouveau mouvement.)

En s'exprimant ainsi, il serait impossible, s'il en est temps encore, ce qui malheureusement est douteux, qu'on apportât quelque

secours à la paix ; mais au moins cette politique nette, franche, cette politique haute, mais non hautaine, si la paix est impossible, permettrait de limiter les conséquences, les désastres de la guerre, de la rendre moins dangereuse. (Très-bien ! très-bien !)

C'est pour cela que je suis venu, malgré mes forces épuisées, faire cette dernière tentative en faveur de la paix, pour le bien de mon gouvernement. (Applaudissements, — Mouvement prolongé. L'orateur est entouré et félicité. La séance reste longtemps suspendue.)

CHRONIQUE

ET

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

War, or peace, or both at once.

(SHAKSPEARE, *Henry IV*, acte V, sc. II.)

Austria's head lies there.

(SHAKSPEARE, *le Roi Jean*, acte III, sc. II.)

PARIS, mai, 1866.

Le mois des poètes devient de plus en plus un mythe : à peine si quelques beaux jours méritent d'être marqués sur le calendrier des promeneurs avec le petit caillou blanc d'Horace. Le dimanche 6 a été un de ces jours exceptionnels, et le chroniqueur a pu le consacrer tout entier à une excursion dont il doit compte à quelques-uns de ses sympathiques lecteurs. Je ne me suis pas dirigé vers la Bourgogne, cette riche, patriotique et vaillante province où ce ne sont pas seulement les empereurs qui respirent plus à l'aise qu'à Paris. Je n'ai pas revu la ville d'Auxerre, qui

ne m'est pas indifférente, ni assisté à la réception faite au souverain aimant à rappeler que ce fut le simple titre de représentant du département qui lui ouvrit la grille du palais des Tuileries : je n'ai donc pu y entendre cette parole impériale plus retentissante que le canon, et dont l'écho fait tressaillir tous les rois dans leur cour et tous les financiers dans leur comptoir. Non, j'ai passé ce mémorable dimanche dans la pacifique province de la Brie, dont le petit vin ne monte la tête à personne : je me suis assis à un banquet de collège, banquet offert à deux cents convives, tant

nouveaux maîtres qu'anciens condisciples, présidé par le plus aimable des directeurs, un savant docteur en théologie, qui nous a tous encouragés à donner un libre cours à notre gaieté, ce que nous avons fait jeunes et vieux, oubliant la politique, tout en réalisant pendant douze heures la meilleure des républiques, celle des écoliers en récréation, — utopique réflexion qu'avait faite, comme moi sans doute, mon camarade Régnier, de la Comédie-Française, lorsqu'il a demandé et obtenu un congé tout entier pour nos jeunes successeurs, en commémoration de notre visite. Je ne mentionnerai ni un toast très-libéral à la liberté de l'enseignement, ni une ingénieuse pièce de vers sur l'enfer mythologique qui aurait déridé Pluton lui-même, ni un poème héroï-comique qui mettait en scène une des plus grandes gloires militaires de Juilly. Je crois plus utile d'apprendre à ceux qui l'ignorent que ce collège, qui compte tant d'illustrations anciennes et modernes, est récemment devenu la propriété d'une association dont les membres, reconnaissants de l'éducation qu'ils y ont reçue, ont eu pour but de continuer le même bienfait aux générations nouvelles. Par leur coopération étrangère à toute idée de spéculation et de lucre, le collège, confié aux maîtres qui ont jusqu'ici si bien maintenu l'esprit de ses fondateurs, satisfera à toutes les exigences modernes de progrès matériel et de progrès moral. Comme le disait un excellent rapport de M. Hamel, à la dernière distribution des prix : " Peu d'établissements en France possèdent au même degré tous les avantages que réunit Juilly : sa proximité de Paris (grâce au chemin de fer, on s'y rend en une heure), son heureuse situation, la salubrité de son air et

de ses eaux, la beauté de son parc et de ses bâtiments." Grâce à ce parc et à ces eaux, dont la source est la fontaine de Sainte-Geneviève dans le parc même, Juilly n'a rien à envier à ces collèges des grandes universités anglaises, dont l'Isis à Oxford et le Cam à Cambridge arrosent les ombrages séculaires. Quant à l'éducation, Juilly fait des bacheliers, mais il fait surtout des hommes ; si des ecclésiastiques dirigent les études, ce n'est pas pour y faire des prêtres, mais des chrétiens. Jusqu'à ce que la philosophie ait trouvé une morale qui ose se proclamer supérieure à celle de la religion du Christ, il me semble que nous n'avons rien de mieux à faire, même au point de vue mondain, que d'élever nos enfants comme nous avons été élevés nous-mêmes.

Aussi, dimanche, ai-je volontiers accepté tout le programme de notre fête juliacienne, qui s'est terminée dans la chapelle du collège, à laquelle Henri IV confia le cœur de Jean d'Albret, son grand-père. Nous y avons entendu une musique religieuse qui avait surtout pour l'oreille le charme qu'ajoute à la prière les fraîches voix du jeune âge. Mais cette excursion m'a privé d'entendre à Paris une messe de la composition de l'éminent critique musical, mon compatriote J. d'Ortigue. Notre ami commun E. Barateau, que je crois sans peine, m'assure qu'il n'a pas été le seul ravi. Je le soupçonne donc de connaître personnellement l'auteur de ce remerciement qu'un des invités a adressé au maestro provincial :

Nous applaudissons tous à vos pieux accents ;
Ils pénètrent nos cœurs d'une sainte harmonie :
Dans vos moindres accords (note pure et bénie)
• Nous trouvons un parfum de prière et d'encens.

C'est le même poète qui avait

déjà remercié J. d'Ortigue par ce billet un peu trop profane selon moi, n'en déplaît à Emile Barateau, qui a l'indiscrétion de le livrer à ma chronique :

A vos triomphes, savant maître,
Grand merci de me convier.
De tout cœur je peux vous promettre
De vous arriver le premier...
Mais il est une autre promesse
Que je fais et que je tiendrai :
Sans gants je vous applaudirai,
C'est ainsi que je sers la messe.

Je laisse nos correspondants d'Allemagne et d'Italie traiter à leur point de vue la question de la guerre. Je tiens seulement à justifier, en la modifiant légèrement, l'opinion que j'exprimais le mois dernier sur les probabilités de la paix. Persuadé des intentions pacifiques du gouvernement français et ne croyant pas M. de Bismark encore assez insensé pour tirer le canon sans la permission de Napoléon III, je disais : le canon ne sera pas tiré... par le roi de Prusse, qui seul pourrait arriver à son but par le canon et qui seul n'a pas ses finances assez compromises pour risquer de payer les frais de la guerre, puisqu'il offre à l'Autriche de lui acheter sa part des dépouilles du Danemark. Je suis certain encore que l'Italie n'attaquera pas l'Autriche sans y être autorisé par qui de droit. Il me semble enfin que ni les Prussiens ni les Italiens ne sont assez peu intelligents pour ne pas comprendre ce que signifie la *liberté d'action* que Napoléon III se réserve en déclarant qu'il restera neutre. En effet, supposons la Prusse victorieuse et s'emparant non seulement des duchés danois, mais encore de la Saxe et autres Etats indépendants de l'Allemagne actuelle, l'équilibre européen exige que la France reprenne ses frontières du Rhin ; supposons la Vénétie cédée à l'Italie, l'équilibre européen exige encore que le Piémont et la Sardaigne fassent retour à l'empire.

La *liberté d'action* n'a pas d'autre sens, et à bon entendeur salut. L'Angleterre proclame aussi sa neutralité, mais ni lord Russell ni lord Clarendon n'ont réservé la liberté d'action de l'Angleterre parce que, complètement désintéressée, pour la première fois peut-être, l'Angleterre ne se réserve pas de réclamer les Deux-Siciles, ni le Port d'Anvers. Je termine cette digression politique en demandant pardon à ces journaux libéraux qui ont fait naguère de si belles réclames en faveur d'un emprunt autrichien. Je les trouvais très-peu Français et très-peu Italiens : j'avais tort. Je vois qu'ils continuent à faire des mêmes vœux pour que Venise redevienne Italienne : je continue à faire les mêmes vœux qu'eux, mais si, la guerre se prolongeant, ils nous recommandaient un emprunt prussien, je leur déclare d'avance que je ne souscrirai pas une seule obligation, M. de Bismark, ce ministre despote, établirait-il dans la nouvelle Allemagne le suffrage universel avec la manière de s'en servir.

Enfin, pour ce qui concerne plus particulièrement l'Italie, c'est très-généreux à ceux qui ont souscrit aux emprunts italiens de souhaiter que Venise et Rome complètent le nouveau royaume, car si l'annexion de Naples, de la Toscane et de la Lombardie, si cette annexion obtenue, grâce à l'armée française, a eu pour résultat financier un milliard de dette, il est à craindre que l'annexion de la Vénétie et de Rome ne double ce milliard.

En attendant, Napoléon III n'a pas pensé que l'imminence d'une guerre européenne pût rendre les nombreux lecteurs du premier volume de son *Histoire de César* moins désireux de lire le second, qui est à peu près tout entier rempli par la conquête de la Gaule.

Bien des lecteurs au contraire l'ont déjà dévoré avidement avec l'espoir d'y trouver les *Commentaires* directs ou indirects du discours d'Auxerre, en même temps que l'interprétation élucidée des *Commentaires* du dictateur romain. Mais nous n'avons encore vu dans la narration des faits de guerre que l'élégante mise en œuvre d'une laborieuse érudition. Il est impossible de ne pas admirer le géographe et l'historien. Tout en admirant aussi le politique, il nous sera permis de dire que les rapports qu'il aime à rencontrer entre les destinées ou missions providentielles de l'oncle d'Auguste et de l'oncle de Napoléon III, ou parfois aussi du neveu de Napoléon 1^{er}, ne sont pas toujours d'une exactitude impartiale. Dans ce second volume comme dans le premier, César est tour à tour le dominateur des événements et l'agent aveugle de la fatalité, inspiré par une grande idée et par une ambition égoïste, le régénérateur de sa patrie et le vengeur d'une cause personnelle. Rome nous est représentée livrée à tant de vices, qu'elle ne méritait certes pas un héros pour sauveur. Un César moins parfait lui eût suffi.

L'accusation contre la société romaine est juste ; mais l'historien, en la formulant contre l'aristocratie et en faisant de César le chef de la démocratie, sans nous prouver que César valait mieux que ceux de sa caste, ne prouve pas non plus que les plébéiens valussent mieux que les patriciens. Et de qui s'entourera César quand il aura vaincu l'aristocratie ? D'aristocrates ? ce que fit Auguste comme César, quand il pactisa même avec les assassins de son père adoptif. Il est donc difficile de nous faire croire que César, lorsqu'il fut assassiné, eût scrupuleusement "l'intention

de rétablir la république dans son ancien lustre et ses anciennes formes, mais sur de *nouveaux principes*," à moins que César aussi, par ces nouveaux principes, entendit, comme feu le marquis Lafayette en 1830, un trône entouré d'institutions républicaines. Mais c'est anticiper sur le troisième volume de l'*Histoire de César* ; car lorsque le second se termine, le vainqueur des Gaules vient à peine de passer le Rubicon. Ce volume est encore daté du 20 mars ; il nous semble qu'il eût été mieux daté du mois qui correspond au 18 brumaire. En résumé, ce serait commettre une souveraine injustice envers César que de ne pas admirer en lui tout ce qu'il y avait d'héroïque et d'aimable dans ce caractère, comme ce serait commettre une souveraine injustice envers son impérial historien que de ne pas lui savoir gré de sa sympathie, même partielle et non désintéressée, pour cette grande figure. Plus il aurait prêté de nobles motifs à son ambition, plus il aurait ajouté à son héroïsme réel, plus il aurait imité les empereurs de Rome en associant le premier des Césars à la Divinité, et plus il faudrait féliciter la France d'être gouvernée par un prince amoureux d'un modèle si parfait.

Croyez-vous que si M. E. Renan était resté fidèle au but qu'il prétend s'être proposé en écrivant son histoire des origines du christianisme (la recherche scrupuleuse du vrai et l'exposition scientifique des faits authentiques), il aurait intéressé comme il l'a fait les lecteurs les plus blessés par ses négations ? Non, la *Vie de Jésus* et les *Apôtres* sont contradictoirement l'œuvre antichrétienne du plus chrétien ou, du moins, du plus religieux des hommes. "Prenons garde, nous dit-il, d'être complice de la diminution de vertu qui menacerait nos

sociétés, si le christianisme venait à s'affaiblir. Que serions-nous sans lui ?" Si Jésus n'est pas Dieu pour M. Renan, il est divin. M. Renan ne ressuscite pas Jésus corporellement, mais il le ressuscite dans le cœur de ses disciples et des saintes femmes qui l'aiment assez pour dépasser la nature et faire revivre le fantôme du maître exquis. Cette résurrection n'est plus pour M. Renan qu'un miracle de l'amour, ce n'en est pas moins admettre le miracle. Il est des philosophes qui prétendent que les yeux de l'homme ne voient réellement que l'image qui est en eux, notre organe visuel étant un miroir magique qui reflète ce qui n'existe pas. Dans le volume des *Apôtres*, M. Renan fait comme ces philosophes : pour lui, le vrai fondateur du christianisme (après le Christ peut-être) est saint Paul. Il croit à la sincérité de saint Paul aussi bien qu'à son génie : il admet donc que saint Paul eût réellement une vision sur le chemin de Damas, et "qu'il vit Jésus lui-même." Lorsque M. Renan explique ou croit expliquer physiquement ce nouveau miracle par la nature des lieux et la constitution malade de saint Paul, il oublie qu'il a dit lui-même (p 163) : "C'est par un coup mystérieux de la grâce que Paul, le complice de la lapidation d'Étienne, va devenir le plus ardent des disciples de Jésus." D'ailleurs la conversion de Paul n'est-elle pas le vrai miracle ? Qu'importe le moyen ? Le résultat moral est tout. M. Renan, dans son zèle pour la vérité, dans sa sincère étude des effets et des causes, est allé lui-même sur les lieux : il déclare y avoir eu un accès de commotion cérébrale analogue à celui de saint Paul. Heureusement pour lui (au point de vue profane), cet accès n'a pas été jusqu'à le laisser aveugle pen-

dant trois jours. Malheureusement (au point de vue religieux) le coup de la grâce lui a manqué, ce jour-là. Mais ce coup lui viendra : j'en atteste encore une fois tout ce qu'il y a de religieux dans son esprit et les contradictions mêmes de son beau langage.

.....

"Une sévérité scrupuleuse, qui n'admet que ce qu'elle a passé au crible de la critique, altère encore plus la beauté morale de l'histoire que les légendes populaires n'en altèrent l'authenticité." Cette sentence est empruntée à un piquant Dictionnaire de Mythologie, par M. Ordinaire*. Je ne l'adresse pas à M. Renan, quoiqu'il remplace trop volontiers la légende par l'hypothèse, l'affirmation par la conjecture ; je l'adresse encore moins à sa Majesté Napoléon III, qui n'a pas dédaigné de relater les songes de César, l'apparition d'un géant sonnante des fanfares sur l'autre rive du Rubicon et sa paraphrase d'*Alea jactu est* : "Le sort en est jeté ; allons où m'appellent les prodiges des dieux et l'iniquité de mes ennemis !" Le petit volume de M. Ordinaire nous prouve que la mythologie n'est pas morte et qu'elle émaille encore très-agréablement le français écrit et le français parlé par des métaphores qui ne sont pas toutes triviales. Il analyse lui-même ingénieusement le sens de la fable antique et rajoint bien des locutions surannées en les ramenant à leur étymologie originelle sous la forme anecdotique. Charmant volume qu'il faut mettre dans sa bibliothèque à côté du *Dictionnaire de Mythologie*, habilement abrégé, que vient de publier la maison Firmin Didot.

AMÉDÉE PICHOT.

— *Revue Britannique*.

* 1 Vol. in-8, chez Hetzel.

MUSIQUE DE CHAMBRE.

“ Une femme d’esprit disait qu’en entendant les quatuors d’Haydn, elle croyait assister à la conversation de quatre personnes aimables. Elle trouvait que le premier violon avait l’air d’un homme de beaucoup d’esprit, de moyen âge, beau parleur, qui soutenait la conversation dont il donnait le sujet. Dans le second violon, elle reconnaissait un ami du premier qui cherchait par tous les moyens possibles à le faire briller, s’occupait très-rarement de soi, et soutenait la conversation plutôt en approuvant ce que disaient les autres, qu’en avançant des idées particulières. L’alto était un homme solide, savant et sentencieux ; il appuyait les discours du premier violon par des maximes laconiques, mais frappantes de vérité. Quant à la basse, c’était une bonne femme un peu bavarde, qui ne disait pas grand’chose et cependant voulait toujours se mêler à la conversation ; mais elle y portait de la grâce, et pendant qu’elle parlait, les autres interlocuteurs avaient le temps de respirer. On voyait cependant qu’elle avait du penchant pour l’alto, qu’elle préférait aux autres instruments.”

Ces jolies lignes se trouvent dans les *Lettres sur Haydn*, que Henri Bayle, sous un pseudonyme, a tra-

duites de celles que Carpani avait publiées en italien peu d’années auparavant. Ce que cette femme d’esprit (qui n’était autre vraisemblablement que l’auteur lui-même des *Lettres sur Haydn*) disait à propos des instruments composant le quatuor, on pourrait, avec un peu d’extension, l’appliquer à toute cette musique de chambre où des parties peu nombreuses se répondent, *dialoguent*, comme on dit, parlant, se taisant tour à tour, ou ne reprenant la voix, quand elles n’ont plus à soutenir le thème qui sert de motif principal, que pour appuyer et confirmer leur interlocuteur, rarement pour le contredire ou glisser quelque idée nouvelle. Mais si la comparaison a quelque vérité, ne pourrait-on pas la retourner, et dire par réciprocité que la conversation entre personnes aimables et de bonne compagnie doit ressembler au dialogue des instruments, qui ne cherchent pas à briller aux dépens l’un de l’autre, mais se soutiennent, se font valoir, et, malgré la diversité et parfois le contraste des caractères, ne rompent jamais l’accord, de telle sorte que les dissonances mêmes ont leur place et contribuent à l’harmonie générale ?

—Magasin Pittoresque.

LA JOIE AU FOYER.

Qu’on ne dise pas de la mère qui, au moindre bruit, même quelquefois pour un bruit seulement rêvé court inquiète et tremblante au berceau de son nouveau-né : “ Pauvre femme, que de soucis lui donne déjà

son enfant ! Combien elle est à plaindre ! ” Qu’on ne dise pas du laborieux artisan qui a donné au travail du jour sa pleine mesure de force et de courage, et dont les cris d’un marmot interrompent brusque-

ment le sommeil dans la nuit : " Il faut le plaindre aussi, celui-là, il n'a plus même le repos nécessaire ; un petit être le lui vole !" Qu'on ne dise pas non plus des aînés d'une jeune famille qui s'accroît : " Les voilà plus pauvres maintenant ; le nouveau venu n'est arrivé que pour diminuer leur part !" Non, dans une honnête maison, ces nouveaux venus-là ne volent ni n'appauvrissent personne. Les soins et les soucis maternels, la privation de sommeil à laquelle doit se résigner le chef de la famille, l'amitié de ses frères et de ses sœurs, le petit enfant paye, sans le savoir, largement tout cela ; car la joie au foyer, c'est lui qui la donne.

Celui qui a dit : " Laissez venir à moi les petits enfants", a dit aussi : " Celui qui reçoit un enfant me reçoit." Ces divines paroles, qui traverseront les siècles comme un rayon de lumineuse mansuétude, ne s'adressent pas uniquement à ceux qui auront à recueillir l'enfant étranger, elles renferment aussi une condition et une promesse de bénédiction pour chaque famille au jour d'une nouvelle naissance.

On n'en peut douter, lors de sa venue au monde, elle a été la bien accueillie par ses parents et par ses aînés, la petite créature dont la mère contemple avec un si doux regard d'amour le joyeux étonnement. Captivée par l'accord charmant de la danse, du chant, de la guitare et des castagnettes, la faible intelligence qui s'éveille jouit du bruit et du mouvement dont elle ne se rend pas compte, et sans les comprendre elle leur sourit.

La mère aura dit sans doute à ses autres enfants : " Le petit frère aime déjà la musique et le bal, chantez et dansez pour lui faire plaisir." Bal et musique ont commencé ; mais danseur et musicien sont bien payés de leurs soins : ils ne voulaient qu'amuser le petit frère, et, rien que par un sourire, c'est lui qui les amuse tous.

La joie au foyer, pour une mère, ce sont les enfants bien unis ; pour les enfants, c'est une mère heureuse ; pour le plus faible, c'est la confiance dans la protection des plus forts ; pour les forts, c'est la sécurité du plus faible.

COLOMB ET AMÉRIC VESPUCE.

Sans doute l'Amérique devrait s'appeler Colombie.

C'est bien, en effet, à Christophe Colomb que revient de droit l'honneur de la découverte.

Il est vrai que ce grand homme est mort en croyant, comme ses contemporains, que les nouvelles terres où il avait abordé appartenaient à l'Asie, ou plutôt, selon son langage, aux Indes, d'où il est ar-

rivé que l'on a improprement appliqué, jusqu'à nos jours, le nom d'Indiens aux sauvages d'Amérique. Ce fut seulement plusieurs années après Colomb que les navigateurs reconnurent qu'au lieu d'Iles plus ou moins grandes on se trouvait en réalité en possession d'un immense continent nouveau, distinct de l'Asie : en 1525, les grands contours étaient trouvés.

Il est encore vrai que, si l'on voulait considérer les faits à la rigueur et à la lettre, on serait autorisé à soutenir que Sébastien Cabot fut le premier qui, au quinzième siècle, toucha le sol Américain, puisqu'il est constant qu'il aborda le 14 juillet 1497 à la côte du Labrador (Amérique septentrionale), tandis que Christophe Colomb, qui n'avait jusqu'alors découvert que des îles, n'atteignit réellement le continent, au bord de la province de Cumana, que le 31 juillet 1498. Mais du jour où, en 1492, il avait découvert l'archipel des Lucayes, Cuba et Saint-Domingue, la découverte de l'Amérique était faite, le génie de Colomb avait résolu la vieille énigme de ce monde mystérieux, et Sébastien Cabot, comme les autres, n'avait plus qu'à suivre la voie qu'il leur avait ouverte. Où irait-on si l'on voulait contester à Colomb son titre à l'immortalité ? Ne pourrait-on pas dire aussi que les Normands scandinaves avaient, bien des siècles auparavant, exploré le nord de l'Amérique ? Et, mieux encore, pourquoi ne prétendrait-on pas que l'Amérique n'a jamais été découverte par personne, parce qu'il est vraiment hors de doute que de toute antiquité des relations commerciales avaient dû exister entre les îles d'Asie qu'on appelle Aléoutiennes et ce que nous appelons le nouveau continent ? Allons à l'extrémité de cette direction d'idées : est-ce que tout ce pays habité n'a pas été naturellement découvert par ceux qui y sont nés ou y sont arrivés les premiers ? En ce sens, il n'y aurait à découvrir, sur le globe, que les déserts. Tout cela n'est pas sérieux. De par le suffrage de la raison et de la justice universelle, Colomb a découvert l'Amérique.

Quand à Améric Vespuce, c'était un honnête homme, instruit, courageux, qui n'eut de sa vie au-

cune prétention à la découverte de l'Amérique. Né à Florence en 1451, quinze ans après Colomb, il fit plusieurs voyages en Amérique, le premier en 1499. Il n'avait qu'une position secondaire sur les navires qui le portaient et où n'était pas Colomb. Il était toutefois, surtout vers la fin de sa vie, très-estimé comme géographe et navigateur. On le consultait. Colomb avait de l'amitié pour lui : on a une lettre où il le recommande en termes très-bienveillants à son fils.

Améric Vespuce était bien loin de supposer qu'on donnerait jamais son nom au moindre coin de terre, et il eût été très-probablement stupéfait de l'honneur qu'on lui a fait au détriment de Colomb. Cependant, quand il mourut, il avait déjà paru des cartes où l'on désignait sous son nom le nouveau continent. Il est probable qu'il n'en sut rien. Eût-il eu connaissance de cette étrange erreur, commise d'abord en Lorraine et à Bâle, qu'il ne faudrait même pas lui reprocher de ne pas l'avoir détruite : comment en aurait-il eu les moyens ? En ces temps-là, les communications entre lettrés et savants étaient loin d'être faciles et rapides comme aujourd'hui ; on s'occupait moins, d'ailleurs, des savants que des navigateurs. Le premier géographe qui eut l'idée de donner au nouveau monde le nom d'Améric, nom de baptême (pourquoi pas plutôt de Vespuce ou Vespucci, nom de famille ?), fut, paraît-il, un professeur et libraire de Saint-Dié, sur les bords de la Meuse (aujourd'hui dans le département des Vosges). Ce savant avait pour surnom Hy-lacomilus ; son vrai nom était Martin Waltzemuller. D'où lui vint cette idée d'écrire le mot *Améric* sur sa carte ? Très-probablement parce que les relations de voyages d'Améric Vespuce circulaient seules autour de lui ; Vespuce en avait

adressé des résumés à René II, qui régnait en Lorraine où les récits de Colomb étaient encore tout à fait ignorés. Les détails que Vespuce donnait sur les mœurs des sauvages étaient très-amusants. Peu à peu sa réputation s'était répandue ; on ne citait que Vespuce lorsque l'on parlait du nouveau monde. Cette explication est celle qui est généralement admise.

Vespuce mourut pauvre, à Séville, le 15 février 1512.

Après lui l'erreur se propagea. Il est fort difficile de débaptiser un continent. Ces noms géographiques ne signifient, d'ailleurs, presque rien ; et, par exemple, on peut bien dire que ceux d'Europe, d'Asie et d'Afrique n'ont guère de sens, ou du moins de bon sens.

—Magasin Pittoresque.

CHRONIQUE DES CHRONIQUEURS.

Nos voisins d'Outre-Manche me fournissent une historiette *égoïstique* que je trouvedans les notes des *Contes étranges* d'Hawthorne et qui fut racontée par M. Philarète Chasles le premier d'après un journal anglais—lequel l'avait sans doute puisée dans un livre—dont l'auteur l'avait entendu raconter à un de ses amis.

La scène est à Londres, en 1777.

Un homme riche, qui avait environ 10,000 livres sterlings de rente, spirituel et bonhomme s'appelait Howe. Il avait épousé une jeune personne fort jolie, nommée Mallet. Il l'aimait avec passion. Le jour des noces, après avoir soutenu à déjeuner que toutes les femmes sont infidèles, et qu'il est impossible de compter sur leur affection, il se leva, dit à sa nouvelle femme qu'il était obligé de partir pour la Tour, où des affaires l'appelaient. Sur les quatre heures, elle reçut un billet de lui, dans lequel il lui apprenait que des circonstances imprévues le forçaient de partir pour la Hollande.

Pendant quinze ans, Mme. Howe

n'entendit plus parler de son mari. Voici de quelle nature avait été le voyage étrange de M. Howe. Il avait choisi un petit logement tout au bout de la même rue, chez un chaudronnier auquel il donna 6 shillings par semaine. Il changea de nom, et, comme il y avait peu de temps qu'il demeurait à Londres, il ne fut reconnu de personne. A trois portes de la maison de sa femme se trouvait un petit café qu'il fréquentait. Trois ans après son évasion, il trouva dans ce café un journal qui lui apprit que sa femme venait d'adresser une pétition au Parlement pour nommer des arbitres qui réglassent les affaires de son mari, dont la vie ou la mort était incertaine. Il suivit avec beaucoup d'attention les détails et les progrès de l'affaire, qui se termina comme le désirait la veuve. Dix ans s'écoulèrent. Mme Howe, changeant de logement, alla demeurer de l'autre côté de la rue, chez un nommé Salt, que le mari avait rencontré dans le petit café. Lorsque le mari apprit cette circonstance, il se lia plus intimement

avec Salt, et finit par aller habiter une petite chambre de son appartement. De cette chambre, qui n'était séparée que par une cloison de celle de Mme. Howe, on voyait et on entendait tout ce qui se faisait à côté. Salt, qui croyait son nouvel ami garçon, lui conseillait vivement d'épouser la veuve. Dans la chambre occupée par Howe, il avait déposé un grand sac où se trouvaient les billets de banque qui lui étaient nécessaires pour vivre, avec beaucoup d'économie, il est vrai. Enfin, l'anniversaire même de son départ, et 17 ans après, Mme. Howe se trouvait à table avec sa sœur et son beau-frère, quand un domestique inconnu apporta un billet sans signature, et dont l'auteur anonyme suppliait Mme. Howe de se rendre le lendemain matin, à dix heures, au parc Saint-James, près de la Volière.

—Allons, dit Mme. Howe, en jetant le billet à sa sœur, toute vieille que je suis, j'ai encore des amoureux.

La jeune sœur, prenant le billet et l'examinant avec attention, s'écria :

—C'est l'écriture de M. Howe.

Mistress Howe, qui avait aimé ce singulier mari, s'évanouit, et il fut convenu que le lendemain son beau-frère et sa sœur l'accompagneraient au rendez-vous. Depuis cinq minutes elles s'y trouvaient, quand M. Howe, d'un air tout dégagé, s'approchant de sa femme et lui parlant comme s'il l'eût quittée la veille, l'embrassa, lui donna le bras et rentra chez lui. Entre le jour des noces et la nuit des noces, dix-sept ans s'étaient écoulés.

Je doute qu'une parisienne acceptât si philosophiquement l'entrée et la réconciliation tardive. Il me semble que, si j'avais été femme, je serais volontiers restée veuve de cet original. Après ça, je vois en

relisant l'anecdote qu'il avait deux cent cinquante mille livres de rente, tout s'explique.

Vivier trouverait là-dedans peut-être le moyen de créer une de ces énormes farces qui vous donnent des sueurs froides et qui, son cor aidant, lui ont valu une réputation universelle.

Le cor pourrait même n'être qu'un prétexte. Ecoutez M. Villemot, son interprète :

Le théâtre représente une diligence de chemin de fer.—Ligne de Rouen.—Personnages : Vivier, un bonnetier et son épouse. A minuit, le bonnetier, en remontant sa montre, dit à sa femme : " Je suis fâché d'être revenu ce soir. Il y a demain matin une exécution capitale à Rouen, et nous sommes logés de façon à ne pouvoir nous soustraire à cet horrible spectacle. (A Vivier.) Savez-vous, monsieur, qu'on guillotine demain matin à Rouen ?

Vivier :— Hélas ! monsieur, à qui le dites-vous ! Je suis le bourreau.

— Est-ce possible ! Comment, monsieur, avez-vous pu vous mettre dans cette partie !

— Que voulez-vous, monsieur, mon père était bourreau, mon oncle est bourreau. J'ai demandé en mariage une demoiselle du faubourg Saint-Germain ; on me l'a refusée. Alors, de dépit, j'ai repris le fonds de mon père.

— Moi, monsieur, s'il me fallait faire ce métier, je serais mort avant le condamné.

— On se fait à tout.

— Et vous n'avez pas d'émotion ?

— Aucune..., excepté quand je guillotine un innocent.

— Un innocent ! Comment, monsieur, cela arrive donc ?...

— Pas tous les jours... mais de temps en temps Tenez, celui que je vais guillotiner est innocent.

—Comment ! et on le sait et on le guillotine.

—Tout de même. Il faut vous dire que trois assassinats ont été commis dans l'arrondissement de Bolbec. Impossible de découvrir les coupables. Cependant, un exemple devenait nécessaire. On a jeté les yeux sur cet homme. Il ne tenait à rien ; il était garçon et en somme, peu intéressant. Malheureusement, il invoquait un alibi ; il paraît, en effet, que, le jour de l'assassinat, il était à quarante lieues du domicile de la victime. C'est pourquoi on a eu toutes les peines du monde à obtenir des aveux. Enfin, en le prenant par la douceur, on y est arrivé.

—Monsieur, je sens que mes cheveux blanchissent. Et cet homme est résigné.

—Sans doute. Hier il a dit au gendarme : "Gendarme, je vous donne ma parole d'honneur que je suis innocent."

—"Je le sais, mon ami, a répliqué le gendarme ; mais dites-vous que vous rendez un service immense à la société."

Le Gringoire nous apporte une plaisanterie à peu près dans le même goût que je crois peu connue quoiqu'elle date de la première révolution :

On jouait à cette époque, sur le théâtre d'Amsterdam, un drame assez sombre dont le sujet était la mort des comtes d'Egmont et de Horn.

Pour renchérir encore sur les péripéties d'une action déjà poussée au noir, les auteurs avaient placé dans leur œuvre une scène terrible et propre à donner le cauchemar même aux spectateurs les plus indifférents.

Au troisième acte, le jugement qui condamnait d'Egmont et de Horn à la décapitation avait reçu

son exécution, et le théâtre représentait toutes les horreurs du supplice.

L'échafaud se dressait d'autant plus terrible que les corps des victimes étaient encore là palpitants, tandis que leurs têtes blémies et sanglantes gisaient à terre séparées du tronc.

C'était le réalisme poussé à sa plus grande puissance.

Pour atteindre à ce résultat sinistre, et pour compléter l'illusion, les cadavres étaient faits d'étoffe, tandis que les têtes étaient véritablement celles des acteurs qui, debout sous le plancher de la scène, avaient le cou solidement enclâssé dans des trappes admirablement jointes.

Un échafaud, d'ordinaire, suppose la présence d'un bourreau.

Le nôtre était, sous ce rapport, au grand complet.

Non-seulement la justice des hommes était représentée par un gaillard solide, mais encore par un orateur de premier ordre.

Car l'homme à la hache, après avoir accompli son œuvre de destruction, adressait aux têtes décollées un discours en trois points qui paraissait médiocrement les intéresser.

A plusieurs reprises, les patients avaient demandé qu'on supprimât le monologue ou qu'on l'abrégeât de moitié.

Malheureusement, la *justice des hommes*, implacable dans ses vengeances, avait nettement refusé d'en ôter un seul mot.

De là naquit une explication de coulisses, où les horions remplacèrent, pour un instant, les persuasifs dictés d'ordinaire par la sagesse elle-même.

Et comme la *justice des hommes* avait été la plus maltraitée dans ce conflit peu pacifique, elle jura de s'en venger.

En conséquence, elle jeta, le lendemain même, sous le nez des têtes coupées, une poignée d'un tabac si concentré, qu'on assista, ce soir-là, à une résurrection tout aussi inattendue que curieuse.

Les deux martyrs de la liberté des Pays-Bas se prirent à éternuer d'une telle façon, qu'il fallut baisser la toile et que la pièce ne reparut plus sur l'affiche.

Un Anglais a dit :

En France, lorsqu'il pleut trop longtemps, on s'en prend au Gouvernement ; lorsqu'il a été trop longtemps sans pleuvoir, on s'en prend encore au Gouvernement.

(*Le Grelot d'Avignon.*)

Un mot qui doit être authentique malgré sa singularité, est répété d'après *le Sport*.

L'homme de lettre parisien est toujours recherché par la curiosité en province, et cela rappelle assez cette historiette bien connue de la petite fille qui entendait sa mère

retenir à déjeuner un homme de lettres très-connu ! " Oh restez, monsieur, disait-elle à son tour, je vous en prie, je n'ai jamais vu manger un homme de lettres." Elle se figurait sans doute qu'un homme de lettres devait manger des choses extraordinaires, peut-être du papier et des pains à cacheter.

— Qu'est-ce qui vous fera le plus de plaisir dans votre voyage demandait-on à une jolie Javanaise sur le point de s'embarquer pour l'Europe.

— Voir une forêt sans feuilles.

A rapprocher du mot si fier et si naïf de l'Esquimaux, emmené dans je ne sais quelle capitale et dont rien ne pouvait distraire la mélancolie.

— Comment, — disait-il, — pouvez-vous vivre sans mer, sans neige et sans tempête !

— *Le Grand Journal.*

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

SIXIÈME ET DERNIÈRE CONFÉRENCE.

(Voir page 349.)

La souveraineté de Dieu dans l'ordre moral.

Le R. P. Hyacinthe a combattu la morale indépendante avec les armes que lui fournissaient la métaphysique, la théologie et l'histoire. Arrivé au terme de la lutte, il cherche quelle est la cause se-

crète, profonde, dernière d'un système si étrange, et il croit pouvoir la résumer dans ces deux mots : la souveraineté de Dieu.

En affirmant aujourd'hui, contre ses contradicteurs, la souveraineté de Dieu dans l'ordre moral, le P. Hyacinthe résume les deux années de son enseignement à

Notre-Dame. La *personnalité* de Dieu a, en effet, pour conséquence pratique sa souveraineté, et cette souveraineté s'exerce, avant tout, par la morale et sur les consciences.

“ Monseigneur,

“ Messieurs,

“ Après avoir traité, l'an dernier, de la *personnalité de Dieu*, et devant parler cette année de la *morale indépendante*, je disais en abordant ce nouveau sujet : “ Je me retrouve en face de la même erreur.” La suite de ces conférences a prouvé l'exactitude de mon assertion.

“ Dans une discussion si pratique et si grave, il importe de ne pas se faire illusion. La question de ce temps, la question que le dix-neuvième siècle tient dans ses mains convulsives, et qui renferme toutes les destinées du genre humain, c'est celle-ci : “ dans tous les ordres de la pensée, comme dans tous les ordres de l'action, Dieu, le Dieu vivant et personnel ! ”

“ Or, dans la sphère de la pensée, sous la forme doctrinale, la question se pose ainsi : La personnalité ou la non-personnalité de Dieu. Et l'humanité pensante se divise en deux camps : d'une part, tous ceux qui nient Dieu ou qui nient en Dieu sa personnalité, qu'elle que soit du reste la forme de leur négation, qu'elle soit l'athéisme ou le panthéisme, qu'elle soit le positivisme, le matérialisme ou l'idéalisme, qu'elle soit la critique et le scepticisme, que m'importe après tout, c'est la négation du Dieu personnel et vivant. Et en face de ce drapeau se dresse un autre étendard : tous ceux qui affirment un Dieu distinct du monde et de l'humanité, ayant conscience de lui-même en lui-même, et vivant d'une vie personnelle, tous ceux-là, qu'ils soient

catholiques ou dissidents, croyants ou rationalistes, possèdent, bien qu'à des degrés divers, la formule lumineuse, traditionnelle et progressive du genre humain.

“ La question pratique se pose de même. Ce n'est plus sans doute l'existence ou la non-existence de Dieu, sa personnalité ou sa non-personnalité qui sont directement en jeu : ce ne serait point là de la pratique, ce serait de la spéculation ; la question pratique est posée entre la souveraineté de Dieu et la souveraineté de l'homme.

“ Et s'il s'agit de la morale, la question pratique est posée sous sa forme la plus radicale entre la *morale religieuse* et la *morale indépendante*, entre la souveraineté de Dieu et la souveraineté de l'homme dans le domaine de la conscience, dans le domaine des mœurs qui en découlent, et dans le domaine des sociétés qui s'appuient sur les mœurs et se basent sur les consciences.

“ Voilà la vraie question ; et il faut l'envisager non-seulement avec loyauté, — je suis persuadé que tout le monde en apporte, — mais avec attention et logique.

“ Le règne de Dieu ou le règne de l'homme dans les consciences, dans les mœurs, et partant, dans les sociétés !

“ Que m'importe à présent la forme de l'erreur ! Que l'on dise : “ L'idée religieuse n'est pas seulement étrangère à la morale, elle est essentiellement corruptrice, et, par conséquent, il faut lutter contre elle jusqu'à extermination.” Ou bien que l'on s'écrie : “ L'idée religieuse, je la respecte ; je m'incline devant elle comme devant un sphynx mystérieux, mais je la relègue dans son domaine propre. Le domaine de l'idée religieuse, c'est la conscience individuelle ; elle est faite pour ceux qui ont le

goût et le temps de s'occuper des questions d'origine et de fin ; questions élevées sans doute auxquelles on est libre de consacrer des heures et de dresser des monuments dans son cabinet de travail ; mais questions essentiellement hypothétiques, et sur lesquelles il est impossible à l'homme d'atteindre la certitude ici-bas." Sous une forme ou sous une autre, c'est toujours la négation directe du règne de Dieu sur la conscience humaine, et j'ai raison de dire : votre doctrine, en fait, c'est l'athéisme pratique, c'est l'athéisme appliqué à la conscience, et, plus tard, quand les consciences seront assez nombreuses et assez mûres, c'est l'athéisme appliqué à la société.

"Oui, j'ai raison de le dire, en fait et pratiquement, c'est l'athéisme ; en droit et logiquement, c'est l'athéisme encore. Comment ! vous prétendez nous donner une morale complète, un code achevé des devoirs de l'homme ; vous affirmez que la règle universelle, essentielle de nos actes, c'est le respect de la dignité personnelle partout où elle se trouve ; et vous proclamez en même temps que la morale est séparée de Dieu, que le respect de la personnalité divine est le seul qui n'oblige pas la conscience, et que Dieu est sans droits vis-à-vis de l'homme comme l'homme sans devoirs vis-à-vis de Dieu ! Une telle affirmation, quand on la raisonne, quand on lui cherche une base dans la science, si elle n'est pas souverainement puérile, est essentiellement athée. L'athéisme est la seule doctrine qui la puisse avouer.

"Cette note d'athéisme, messieurs, est-il besoin de le répéter, en l'infligeant aux doctrines, je n'entends pas infliger aux intentions. J'ai regardé leur système, j'ai reculé et j'ai dit : l'athéisme !

J'ai regardé leurs personnes, je me suis incliné et j'ai dit : ce sont des chrétiens qui s'ignorent ! Je ne pouvais pas leur rendre un plus complet hommage. Si d'ailleurs il m'était arrivé, malgré moi et tout à fait à mon insu, d'offenser quelqu'un dans le cours de cette controverse, je lui en demande pardon devant cet imposant auditoire.

"Voici donc, messieurs, la vérité sur laquelle j'appelle votre attention aujourd'hui : *la souveraineté de Dieu dans l'ordre moral.*

"Quand on veut résoudre une question, il faut avoir le courage d'aller jusqu'au bout, de descendre dans les profondeurs et de prendre dans des mains intrépides et fermes le nœud, le nœud vital où palpitent tout à la fois l'erreur et la vérité, le bien et le mal, la mort et la vie. Or, ce nœud vital de la *morale indépendante* ou de la *morale religieuse*, c'est celui que je tiens en ce moment : la souveraineté de Dieu, le royaume de Dieu.

"Oui, mais quand on veut avoir le courage de la vérité, il faut l'étendre des idées jusqu'aux mots, quelque redoutables qu'ils soient. Or, j'entends au fond de toutes les consciences un mot qui résonne sourdement comme un préjugé et comme une menace : un mot plein d'erreurs et peut-être aussi rempli de vérités, un mot de haine et un mot d'amour... Pourquoi ne le dirais-je pas ? Je n'ai pas reculé devant la *démocratie* : eh bien, je n'aurai pas peur de la *théocratie*.—

L'on dit :

"Au fond de la *morale indépendante*, il y a la négation de la *théocratie*, et c'est pourquoi elle est vraie, juste et bonne. Et au fond de toute morale religieuse, il y a nécessairement l'affirmation de la *théocratie*, c'est-à-dire du règne

de Dieu, et, partant, du règne d'une Eglise et d'un clergé ; il y a un royaume de Dieu sur nos consciences, sur nos familles, sur nos sociétés, et nous n'en voulons pas. Votre cause de la morale religieuse est une cause perdue à l'avance, puisqu'elle a derrière elle une cause haïe et perdue tout ensemble, la cause de la théocratie."

"Et quand on a dit cela, quand on a prononcé cet arrêt de proscription, on le justifie par deux considérations redoutables. On dit d'abord : "La théocratie, le royaume de Dieu, la souveraineté de l'Idée religieuse, mais c'est la division de l'humanité ; on ne réunira jamais le genre humain éclairé par la raison et désabusé par l'histoire, autour de ce drapeau usé de la théocratie ; tout au plus on prolongera les luttes qui nous déchirent. *Positus est in signum cui contradicetur*, il est placé comme un signe de contradiction. Nous ne voulons plus de la religion qui sépare les hommes, mais de la justice qui les réunit."

"Et puis, ajoutent les hommes de la morale humaine, quand nous n'aurions pas ces instincts d'unité, ces aspirations humanitaires au fond de nos consciences, nous avons des instincts libéraux, des aspirations démocratiques ; nous voulons la liberté autant que l'unité, et le royaume de Dieu sur la terre, c'est l'asservissement des consciences et l'asservissement des sociétés : nous n'en voulons pas.

"Ce sont ces deux objections que je vais examiner, et si elles sont vraies, je rétracte tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Ah ! moi aussi, et c'est plus fort que moi, c'est le souffle de mon âme, c'est la moelle de mes os, c'est le sang qui bouillonne dans mes veines et qui gronde à mon cœur ; moi aussi, dès ma

première enfance, et depuis que je suis prêtre comme avant, j'ai donné mes convictions et mon amour à ces deux causes : l'unité du genre humain, l'émancipation des consciences et des sociétés. Si les deux objections que je viens d'indiquer sont vraies, je me suis trompé jusqu'à ce jour en cette chaire : je me rétracte et je salue la morale indépendante comme le seul principe efficace de l'unité parmi les hommes, et de la liberté pour les consciences et pour les sociétés."

PREMIÈRE PARTIE.

La souveraineté de Dieu, principe d'unité.

On objecte contre la théocratie qu'au lieu d'être, comme la morale indépendante et comme la souveraineté de l'homme, un principe d'unité spirituelle, elle est un germe permanent de division au sein du genre humain.

Le R. P. Hyacinthe va prouver dans cette première partie que la théocratie est au contraire la condition nécessaire de l'unité véritable.

I.—Il faut avant tout écarter la théocratie politique. 1o. Il y a une théocratie qui est le gouvernement temporel d'une société humaine par une *loi politique divinement révélée* et par une autorité politique surnaturellement constituée.

Cette théocratie est admise comme un fait historique par tous les croyants à la révélation : Israélites, protestants, catholiques. Elle a été instituée par Dieu lui-même sur le mont Sinaï. Mais le christianisme, loin de s'identifier avec la théocratie politique, en a été le destructeur implacable. C'est ce

qui a opéré, dès l'origine, la scission de l'Eglise avec la synagogue.

“Devant ce trône fondé par Jéhovah, devant ce trône sur lequel étaient descendues l'onction et la parole des prophètes, le christianisme ne s'est pas arrêté; il a dit d'une voix respectueuse, mais ferme: “Plus de théocratie! Que le trône temporel de David s'abîme et que surgisse le trône spirituel qui doit réunir toutes les nations sous un roi vraiment universel et vraiment éternel, parce qu'il sera supérieur à ce monde: *Regnum meum non est de hoc mundo.*”

Ce n'est donc pas de la théocratie civile et politique qu'il s'agit ici.

2o. Il faut également écarter de la question le *pouvoir temporel*, qui d'ailleurs n'est pas une théocratie.

“On me dit: Vous repoussez la théocratie politique; mais Rome n'est-elle pas héritière de Jérusalem, et sur les ruines des Césars, le trône temporel de David ne s'est-il pas relevé dans le trône temporel des souverains pontifes?”

“Ah! nul ne s'incline plus profondément que moi devant ce trône vénérable deux fois, dans sa faiblesse et dans sa grandeur, trône sur lequel pèse toute la majesté de l'histoire, et dont le sceptre est porté dans les mains d'un vieillard désarmé. Nul ne s'incline plus profondément que moi devant lui, et ne lui souhaite des jours plus longs et plus glorieux. Mais, je dois le dire avec la théologie, avec les papes, avec Pie IX lui-même, ce trône n'est pas une théocratie. Dieu, les siècles et la France ont réuni deux couronnes sur la tête du successeur de saint Pierre; ils les ont réunies, mais ne les ont point confondues.

“La théocratie, c'est le gouvernement exercé par un prince

institué directement de Dieu pour cela. Or, le prince qui gouverne les Etats romains ne les gouverne pas précisément parce qu'il est pape, et le pape qui gouverne nos consciences, ne les gouverne pas précisément parce qu'il est prince. Au contraire, si par une attention de la Providence, ces deux couronnes reposent ensemble sur sa tête, c'est qu'il fallait,—selon une parole qu'on ne peut se lasser de répéter, quoiqu'elle soit connue de tous:—“Que les deux puissances fussent réunies là pour être mieux séparées partout ailleurs.” Donc le glorieux pouvoir des papes, dans l'ordre temporel, n'est pas une théocratie, et j'ai eu raison de dire: “la théocratie a péri devant le christianisme dans l'ordre politique.”

3o. Il ne s'agit pas non plus d'envisager en ce moment le côté supérieur par lequel la politique regarde Dieu. La politique n'est plus alors de la politique; elle est de la haute morale: de cette morale publique qui, aussi bien que la morale privée, relève de Dieu et de l'Evangile.

La théocratie dont le R. P. Hyacinthe entend parler aujourd'hui peut se définir en deux mots: “Le règne de Dieu sur les consciences et par les consciences sur les sociétés.”

Or, ce règne de Dieu, bien loin d'être la cause des divisions, est le principe supérieur de l'unité dans le monde.

Pour le prouver, le P. Hyacinthe regarde successivement l'humanité, royaume incomplet, imparfait, et l'Eglise, royaume parfait, royaume complet de Dieu, et il voit dans ces deux sphères, bien qu'à des degrés différents, la souveraineté de l'idée religieuse apporter l'unité parmi les hommes,

II.—L'Humanité.—Le plus

grand et le plus religieux philosophe de l'Italie contemporaine, le P. Rosmini, l'a dit avec un grand sens : " L'humanité est constituée essentiellement et en dehors même de l'Eglise catholique, sous la forme d'un royaume de Dieu et d'une théocratie naturelle."

" L'humanité ! l'humanité ! Oh ! que je répète avec bonheur ce nom qui a résonné doucement, harmonieusement dans le cœur et sur les lèvres de tous les véritables penseurs ; ce nom que j'ai retrouvé surtout ardent et passionné dans le cœur et sur les lèvres de mon siècle ! L'humanité, c'est-à-dire au-dessus des familles, au-dessus des nations, la société de tous les hommes avec tous les hommes !

" Perfectionnez-la, messieurs, c'est votre rôle : resserrez l'union du genre humain, repoussez la guerre, appelez la paix, et quand la guerre viendra malgré vous, créez de grandes œuvres internationales de charité jusque sur les champs de bataille ; glorifiez le droit des gens au-dessus de toutes les législations particulières ; invoquez l'admirable solidarité des peuples européens, asiatiques, africains, de tout ce qui porte le nom et la raison de l'homme ; accomplissez, dans le langage et dans les faits du dix-neuvième siècle, la belle parole de l'apôtre saint Paul : " Les nations sont cohéritières et ne forment qu'un seul corps. *Gentes esse coheredes et concorporales.*" Faites-cela, faites d'autres choses encore, soyez les organisateurs du perfectionnement de la société du genre humain...

" Mais souvenez-vous qu'elle existe déjà et qu'elle existe depuis le premier jour de ce monde ; car, depuis le premier jour de ce monde, l'homme individuel a eu des droits et des devoirs vis-à-vis de son semblable, quel qu'il fût ; car, de-

puis le premier jour, nom de ce monde, mais des nations, les nations ont eu des droits et des devoirs vis-à-vis des nations ; et au-dessus de la force, qui n'est rien par elle-même, il y a toujours eu le droit des gens ; et, au-dessus des fins particulières que poursuit chaque individu, chaque famille, chaque nation, il y a toujours eu la fin générale que poursuit le genre humain et que le livre de la Sagesse a résumée d'un mot : " Dieu a mis le genre humain sur la terre pour établir le globe dans la justice et dans l'équité ; " *ut disponat orbem terrarum in aequitate et iustitia.*"

" Le genre humain existe donc à l'état de société universelle ; mais comment ? par l'idée religieuse ; car elle seule peut unir les hommes au-dessus des législations particulières et des institutions positives. Plus haut que les familles et que les Etats, il y a une sphère supérieure où gravitent toutes les sociétés avec tous les individus, la sphère de la justice universelle. Cette justice universelle, cette morale humanitaire, elle est en même temps divine, nous l'avons dit et nous l'avons prouvé ; par la raison, elle découle de Dieu : par la révélation primitive, elle découle encore de Dieu ; métaphysiquement et historiquement, elle est divine.

" Le lien qui unit les hommes avec les hommes, les peuples avec les peuples, est donc un lien divin.

" Et puis, parce que Dieu est le premier citoyen de cette société dont il est le monarque, parce que Dieu ploie son front sous la loi qu'il nous a donnée à tous, loi de vérité et de justice, et que n'agissant jamais que selon la vérité et la justice, on peut dire en un sens qu'il est le sujet de sa propre loi, parce que Dieu, en un mot, est

dans un rapport constant et défini avec la conscience et avec l'histoire, et devient lui-même partie contractante de cette alliance humaine, il y a à côté du lien de justice un lien plus directement religieux qui rattache tous les hommes à Dieu. C'est la belle parole de l'orateur romain que j'ai déjà citée : " Ce monde tout entier, disait Cicéron, est une grande société des dieux et des hommes."

" Donc, la grande société humaine existe : elle existe de l'homme à l'homme et de l'homme à Dieu : et loin que la souveraineté de l'idée religieuse y soit un obstacle, c'est elle et elle seule qui en est la base première et l'indestructible ciment."

Mais, dira-t-on, cette église *humaine* n'est pas une société organisée, elle ouvre son vaste sein à toutes les religions, à toutes les morales, à toutes les divisions des hommes.

Il est vrai, mais ce n'est pas la faute de l'idée religieuse dans la raison et la révélation : c'est l'œuvre de l'erreur.

" Oui, la société spirituelle du genre humain a été pervertie, mais non pas détruite ; la morale et la religion du genre humain ont été divisées contre elles-mêmes par toutes les erreurs qui se sont glissées à travers les siècles. Le remède, je le demande, consiste-t-il à achever les ruines, à faire disparaître ce qui subsiste encore de ces restes glorieux, ce qui est demeuré debout de cet édifice auguste ! Oh ! non, ne soyons pas les hommes de la destruction, soyons plutôt les hommes de l'édification : soyons les hommes de l'unité catholique.

" Je vous salue, véritable société de Dieu et de l'homme, société non plus ébauchée dans l'aurore et dans les nuages, mais

réalisées dans les splendeurs du Midi qui ne se couchera pas ! Je vous salue, Église de mon Dieu !"

III.—Le royaume de Dieu, non plus à l'état d'ébauche, mais organisé, complet, vivant, existe en effet ici bas : c'est l'Église.—Et l'Église est le principe de l'unité spirituelle au sein de l'humanité.

Le royaume de Dieu dans l'Église est le principe de l'unité. Premièrement, parce que lui seul renferme tous les éléments de la vie religieuse de l'humanité : Dieu, le Christ, l'Église : Dieu, dans sa vivante personnalité ; le Christ, dans sa toute-puissante médiation ; l'Église, c'est à dire la société des hommes en Dieu.

" Le royaume de Dieu dans l'Église est encore le principe de l'unité parce qu'il rayonne au loin, bien au-delà de ses frontières visibles. Demandez aux esprits les plus éminents de ce siècle ce qui conserve l'idée religieuse au sein du genre humain. Je ne voudrais pas faire injure à nos frères séparés ; mais je veux leur parler par l'une des voix les plus justement autorisées parmi eux. Je leur dirai donc que, de l'aveu d'un grand homme de science et de bien, le protestantisme n'aurait pas, par lui-même, la force de conserver le dépôt dogmatique qui fait encore sa vie, et qu'il faut derrière lui la forte, l'austère, l'impitoyable discipline de l'Église catholique.

" Ce que l'on a dit du protestantisme, au sein du protestantisme lui-même, il faut le dire du genre humain tout entier. L'idée de Dieu s'affaîsserait, si nous ne maintenions pas, nous, que l'antithéisme a proclamé la religion par excellence, l'organisation complète, logique et puissante de l'idée religieuse dans le monde. C'est ce qu'on nous reproche, et ce que

nous sommes fiers de demeurer toujours.

“ Nous maintenons l'idée de Dieu, l'idée du Christ, l'idée de l'Eglise, à travers le monde ; donc, nous sommes universels. Toujours combattue, mais toujours subie, toujours acceptée pour ses bienfaits, l'Eglise demeure, au sein de nos divisions religieuses, la société universelle du genre humain.

“ Mais au-dessus de ce présent déjà grand, laissez-moi, messieurs, laissez-moi saluer l'Eglise plus grande encore dans l'avenir. Oh ! le beau spectacle que le présent prépare à l'avenir ! Jusqu'à présent, dans les luttes religieuses, on combattait un dogme par un dogme, et surtout on opposait entre elles les trois vérités capitales dont j'ai parlé : le Christ à l'Eglise et Dieu au Christ. Mais aujourd'hui, dans un accord plein de périls, j'en conviens, mais plein d'espérances aussi, dans un accord qui est en même temps l'opprobre et la gloire de ce siècle, les trois vérités sœurs, les trois vérités mères de la conscience humaine, sont attaquées et défendues à la fois. Plus d'Eglise ! plus de Christ ! mais plus de Dieu non plus ! Qu'ils disparaissent tous les trois devant la souveraineté de l'homme ! — Ce siècle est radical, parce qu'il est logique.

“ Eh bien, nous tous penseurs, religieux de toutes les écoles, et surtout croyants de toutes les églises, penseurs du spiritualisme, croyants de la révélation, sans essayer des compromis absurdes et coupables, sans faire de concessions, moi, sur ma vérité, et vous, sur vos erreurs, mais en respectant nos convictions mutuelles, rapprochons-nous et résistons ensemble : non que la cause de Dieu soit en danger de périr et demande un effort contre nature, mais parce

que, avertis par l'alliance et l'unité du mal, nous voulons préparer dans une alliance sincère quelque chose qui vaudra mieux que toutes les alliances, l'unité de l'avenir dans la vérité, dans la charité, dans le gouvernement d'un même Dieu et d'une même Eglise.

“ Oh ! laissez-moi le saluer ce règne de Dieu auquel j'ai donné tout mon cœur avec toutes mes pensées, auquel je vous supplie de vous unir avec moi, laissez-moi le saluer, en notre nom à tous ! Tous les prophètes l'ont vu et l'ont aimé dans l'avenir. Quand le vieux Tobie mourait à Ninive, au milieu de ses enfants exilés... Hélas ! nous mourrons comme lui, sans avoir vu la restauration de Jérusalem... Je mourrai dans la terre de ma captivité, je mourrai dans la désorganisation de la cité de Dieu dont je suis le témoin, et dans la dispersion des tributs de l'alliance, qui fait couler mes larmes... Mais mes yeux s'ouvriront comme ceux de Tobie avant que de mourir. Ils s'ouvrent déjà ; tout chrétien est prophète une fois dans sa vie, et cette heure où je vous parle ici, c'est une heure solennelle dans ma vie, entre toutes. C'est pourquoi je m'écrie avec le saint vieillard : “ Jérusalem, cité de Dieu, *civitas Dei*, le Seigneur t'a châtiée à cause des œuvres coupables de tes mains, *Castigavit te Dominus in operibus manuum tuarum* ; le Seigneur a renversé tes murs, il a humilié ton temple, il a dispersé tes enfants. Jérusalem, cité de Dieu, tu brilleras d'une lumière splendide, *luce splendida fulgebis* ; les nations viendront encore à toi et les confins de la terre t'adoreront, *nationes e longinquo ad te venient* ; tes rues et tes places seront pavées d'émeraudes et de saphirs, et de toute part on y chantera l'*Alleluia* du

retour ! et per vivos ejus alleluia cantabitur. Oh ! bienheureux, si je laisse quelqu'un de ma race pour voir la beauté de Jérusalem ! *Beatus ero, si fuerint reliquiae seminis mei, ad videndam claritatem Jerusalem !* ”

“ Oui, messieurs, bienheureux s'il demeure quelqu'un de votre race, un fils de votre sang et de votre âme, pour saluer l'unité du genre humain ! Et bienheureux moi-même, si je laisse un enfant de ma parole et de ma foi, une postérité de mes lèvres et de mon cœur, non pas pour voir seulement, mais pour annoncer et pour préparer la gloire et la beauté de Jérusalem. ”

DEUXIÈME PARTIE.

La souveraineté de Dieu, principe de liberté.

La théocratie est, dans le monde, un principe d'asservissement : telle est la seconde objection des adversaires de la morale religieuse.

La théocratie est, au sein du genre humain, un principe toujours vivant de liberté : telle est la réponse que le P. Hyacinthe développe dans cette seconde partie.

“ Si l'unité nous sauve, disent nos contradicteurs, qui nous garantira la liberté ? la liberté des consciences ?—Je sais bien qu'il est un sens de ce mot, que le catholique convaincu des droits immuables de la vérité ne doit pas admettre ; mais croyez-vous que, par peur et par haine d'un abus, je consente jamais à effacer ce mot de la langue de la France et de la langue du christianisme ?—Nous ne voulons pas, dit-on, sacrifier même à l'unité la liberté de nos consciences, la liberté de nos familles et la liberté de nos sociétés.

“ La souveraineté de Dieu, c'est

la ruine de toutes ces justes et saintes libertés. Gardez-vous d'ouvrir votre porte à cet étranger impérieux : souvenez-vous de Jacob : quand l'hôte de cette nuit de combat pénétra sous la tente du pasteur de la Mésopotamie, ils luttèrent ensemble, mais au matin, Jacob était prosterné dans la poussière, et selon l'énergique expression du texte hébraïque, *le nerf de sa cuisse était rompu.*

Dieu, c'est le géant des esprits—sainte Thérèse le nommait ainsi—et si vous ouvrez à Dieu l'entrée de votre intelligence et de votre conscience, vous aurez beau lutter contre ses exigences, toute l'énergie de votre pensée s'en ira sous le poids du dogme ; et toute l'énergie de votre volonté s'en ira sous le fardeau de la loi. Arrêtez Dieu à toutes vos frontières : soyez forts et soyez des hommes, rien que cela.—Voilà ce qu'on nous dit.

“ Et l'on ajoute : Derrière toutes les théocraties du monde, qu'elles soient politiques ou qu'elles soient morales, comme Dieu ne se met point en rapports visibles avec l'homme, entre lui et nous, il y a un homme, et celui-là n'est pas le géant des esprits ; c'est un être très infime et pourtant très puissant, un être quelquefois suppliant, quelquefois menaçant et toujours cauteleux qu'on appelle le *prêtre* ; cet homme, qui suit Dieu ou qui le précède, se présente aux portes des consciences d'abord, puis aux portes des familles et des sociétés ; et lorsqu'il y pénètre, adieu pour jamais la liberté, la dignité, les joies pures et l'honneur intact de la conscience et du cœur. Dieu et le prêtre régneront sur ces ruines. Par conséquent, la morale *indépendante* est la bienfaitrice du genre humain ; elle va au fond des questions, celle-là ; elle ne s'arrête

pas à des demi-mesures ; elle dit : Oui ou non, hommes du dix-neuvième siècle, voulez-vous être radicalement libres, voulez-vous être une bonne fois émancipés ? Proclamez la morale indépendante.”

I.—Telle est l'objection. Avant d'y répondre, le P. Hyacinthe tient à affirmer qu'il ne vient pas dé fendre les abus.

“ Les abus, s'écrie-t-il, il y en a partout en ce monde, et si l'on voulait supprimer les institutions que l'abus a touchées, il faudrait commencer par la famille, supprimer le pacte conjugal, l'amour des époux, l'autorité des parents ; il faudrait, passant à la société civile, supprimer l'autorité d'une part, et la liberté de l'autre ; il faudrait supprimer la science et l'art, toutes les grandes choses enfin qui font la vie de l'humanité sur la terre.

“ Il y a des abus dans l'ordre religieux comme dans l'ordre purement humain. J'avoue que ces abus sont plus choquants là que partout ailleurs ; on l'a dit avec raison : *Optimi cujusque pessima corruptio*, plus une chose est excellente, et plus sa corruption est détestable. Voyez le cadavre d'un végétal, comparez-le au cadavre d'un animal ; la distance ne peut se mesurer.

“ L'horreur qu'excite en moi cette corruption des choses religieuses ne me poussera pas à la dissimuler. Je n'ai jamais compris pour ma part l'histoire de l'Eglise à ce point du vue : insulter tout ce qui est au dehors, glorifier tout ce qui est au dedans.

“ Si l'on entend par l'Eglise, la Jérusalem qui descend du ciel sur la terre, ah ! il faut tout glorifier. Jamais le dogme ne renfermera une erreur ; jamais la discipline un désordre. Mais l'Eglise, qui remonte de la terre au ciel, c'est vous et moi, ce sont les chrétiens

et les prêtres ; c'est tout ce qui est baptisé en Jésus-Christ. Eh bien ! cette Eglise est pétrie dans la chair, dans le sang et dans la boue d'Adam ; elle est faite d'égoïsme, d'ambition, de toutes les passions humaines. Et si l'esprit de Dieu plane sur ce chaos, le couve et le pénètre, c'est pour y réprimer, mais c'est sans y détruire ici-bas l'esprit du mal. La faiblesse ou la perversité de l'homme ne prévalent jamais dans les choses essentielles de la doctrine, des mœurs et du gouvernement de l'Eglise ; mais néanmoins elles résistent toujours et elles laissent leur trace aux côtés secondaires. C'est pourquoi l'Eglise est *militante* au dedans comme au dehors d'elle-même.

“ Je ne suis pas venu ici pour défendre les abus.

“ Le chrétien se confesse, c'est donc qu'il est faillible, non par la grâce, mais par la nature qui est en lui ; le prêtre se confesse ; — sur les hauteurs de la hiérarchie, l'évêque se confesse ; le pape lui-même dépose la tiare, s'incline devant un de ses fils, et dit : J'ai péché, j'ai péché, c'est ma faute et c'est ma très grande faute.— Nous nous confessons tous, donc nous sommes tous pécheurs.

“ Dans un grand concile où l'on traitait de la réforme de l'Eglise, un évêque appliquait à ces abus toujours rebelles ou toujours renaissants ces paroles de Jérémie, que j'ose à peine répéter après lui, mais que l'auguste assemblée approuva : “ *Curavimus Babylonem, et non est sanata*. Nous avons travaillé à guérir Babylone, et Babylone n'a pas été guérie !”

II.—Après ces explications nécessaires, le R. P. Hyacinthe affirme que la souveraineté de Dieu n'est point imposée par la force, mais acceptée par la liberté.

“ Représentants humains de la souveraineté divine sur les consciences, nous venons avec notre enseignement, avec nos sacrements; mais nous venons comme des suppliants. Comment pouvons nous entrer dans la conscience des peuples ? Par une seule porte : celle du libre consentement. Est ce que l'Église s'est jamais imposée à la foi par une autre force que la force de la vérité et de l'amour ? Est-ce que l'Église a jamais porté l'Évangile, comme le Coran, au bout du cimetière aux nations infidèles ? Toute l'histoire est là pour dire qu'elle ne l'a pas fait, toute la théologie pour affirmer qu'elle ne le peut faire.

“ J'avais l'honneur de le dire à Rome, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, en face des gloires de notre drapeau, pourquoi ne le dirais-je pas à Paris ? Le rôle de l'épée dans le monde, s'il est parfois, et ce sont ses heureux moments, de défendre la justice et la faiblesse opprimées dans l'Église, il n'est jamais d'imposer la foi aux peuples qui la repoussent.

“ Comment ! mais ce serait renier l'Évangile tout entier ; ce serait faire du même coup un acte de folie insigne et un crime odieux. Un acte de folie insigne : car si l'on est sage, il faut proportionner les moyens à la fin ; la fin, c'est la foi, c'est la conviction, c'est la libre adhésion de l'esprit et du cœur. Comment voulez-vous que le glaive obtienne un pareil résultat ? C'est une folie, mais c'est un crime aussi ; parce que s'il est, après la majesté de Dieu, une majesté inviolable, c'est la majesté de la conscience humaine...

“ Donc, nous sommes des suppliants, et moi, humble, mais fidèle héritier des Apôtres et des docteurs de l'Église, dans le ministère que je remplis ici, je n'affirme qu'après avoir discuté ; je vous

présente les titres de créance de la vérité religieuse, avant que de réclamer votre foi ; et comme Jésus, dont je suis l'envoyé, je me tiens à la porte et je frappe humblement. “ *Ecce sto ad ostium et pulso.* ”

III.—Quand le royaume de Dieu est établi dans une âme, il la délivre au lieu de l'asservir. La liberté est sa fin comme son principe.

Que fait l'Église ? que fait le prêtre ? L'éducation des consciences. Or cette éducation est tout à la fois une création et un rachat.

Une création : car elle fait sortir la conscience du germe premier et de l'état latent où elle était comme enfouie. Education ; *Educere.*

Un rachat : car elle brise un à un les liens de l'erreur et du mal, où cette conscience était enchaînée avant d'être formée.

La liberté des âmes, tel est le but de l'éducation de l'Église.

Aussi, quand, par sa lente et sûre éducation, l'Église a mis la conscience en rapport direct avec la vérité vivante, avec la justice personnelle, avec Dieu, que fera-t-elle ? que fera le sacerdoce qui la représente ? Il ne se retirera pas tout à fait ; ce serait manquer à sa mission ; ce serait méconnaître le caractère de la vie présente, qui est toujours plus ou moins une préparation et une éducation ; mais il modifiera son rôle : il regardera plus qu'il n'agira. “ Il faut qu'il grandisse dans les âmes, s'écrie le prêtre avec Jean Baptiste, il faut qu'il grandisse et que je diminue. Il est l'époux des âmes, il les possède.... Pour moi, ami de l'époux, je me tiendrai près de l'âme et de Dieu et je me réjouirai en entendant leurs voix, et j'assisterai à ce commerce de lumière et d'amour, d'obéissance et de liberté.”

“ Tel est du reste l'enseignement de tous les docteurs et la

pratique de tous les saints, ajoute le P. Hyacinthe. Je n'en citerai que deux, illustres entre tous les maîtres de la piété chrétienne, et dont les noms sortent instinctivement de mon cœur : Olier, le fondateur de Saint-Sulpice, et Jean de la Croix, le réformateur du Carmel...

“ O Dieu libérateur ! ô toi qui nous fais libres et rois tout ensemble ! Oh ! quel triomphe ! travailler à établir le royaume de Dieu dans les âmes, le royaume de Dieu qui n'asservit pas mais qui délivre ; l'établir dans les âmes de ses semblables ! Et puis, à mesure que les consciences deviennent vertueuses et libres, développer de plus en plus le règne de la liberté avec le règne de Dieu dans les sociétés !

“ Est-ce qu'une conscience qui est pécheresse n'a plus de droits et plus de liberté au soleil de ce monde ? Elle en a, messieurs, et je ne suis pas le disciple de Huss et de Wicief, deux hérétiques, qui affirmaient, malgré l'enseignement de l'Eglise romaine, que le péché contre la foi, qui est l'hérésie, et le péché contre la loi, qui est l'immoralité, enlèvent à un homme tout droit vis-à-vis de ses semblables. Non ! l'homme qui s'égare et qui pèche, l'homme même le plus pervers, reste en face de ses semblables un être couvert de la majesté du droit, un être qui peut réclamer la liberté, non pas au nom de ses erreurs ou de ses crimes, mais au nom de sa personnalité. L'homme est libre ! mais comment, s'il est esclave des passions et du mal, peut-il exercer dignement cette liberté ?

“ Aussi, est-ce la conviction des écrivains les plus profonds et les plus observateurs de ce siècle que la première de toutes les réformes sociales, c'est la réforme des mœurs.

“ Vous voulez les peuples libres et vous avez raison ; mais pour

que les peuples puissent exercer pleinement et utilement leurs droits, rendez-les vertueux ; et comme la vertu n'est complète et efficace que lorsque l'homme s'appuie sur Dieu, ne séparez pas ces deux êtres qu'il faut unir à jamais, l'homme et Dieu. L'homme n'est pas un homme quand il est isolé de Dieu. Et Dieu, si j'ose le dire, ne serait pas tout à fait lui-même si l'on pouvait le séparer de l'homme : car il a besoin, dans son amour, d'épancher ses richesses, et il est de la nature du bien de se communiquer : *Bonum diffusivum sui ipsius*.

“ Laissez donc ensemble Dieu et l'homme, c'est la conclusion des conférences de ces deux années. La personnalité infinie de Dieu crée la personnalité finie de l'homme et la personnalité de l'homme imite et glorifie la personnalité de Dieu. *Emmanuel, nobiscum Deus !*

“ Et maintenant, en me séparant, pour une année, de vous, messieurs, qui m'avez tant aidé, laissez-moi vous remercier de l'appui que vous m'avez donné ; de l'appui de votre nombre imposant, de l'appui surtout de votre intelligence et de vos sympathies. Je ne puis dire comme je l'ai senti, tout ce qui est monté de vous à moi, ni tout ce que je laisse de de mon âme à votre âme !

“ Laissez-moi vous remercier, Monseigneur, qui m'avez assisté ici de votre présence vénérable, ailleurs de vos conseils, partout de vos bénédictions.

“ Et vous, mon Dieu, laissez-moi vous remercier aussi. Vous m'avez choisi dans mon néant, et vous m'avez donné cette gloire, que je n'oublierai point pendant l'éternité, de soutenir ici la plus grande des causes, la vôtre, ô Dieu personnel et vivant, devant le plus illustre auditoire qui soit sous le soleil.”

ALLOCUTION

DE Mgr. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Nous sommes heureux de pouvoir ajouter à la conférence du P. Hyacinthe l'allocution de Mgr l'Archevêque. Elle a été reproduite avec un soin scrupuleux, et nous en croyons le texte fidèle :

Messieurs,

Je ne crois pas devoir interpréter les sentiments de l'éloquent conférencier de Notre-dame ; il vient de vous exprimer lui-même ses remerciements pour la sympathie dont vous lui avez accordé le gracieux témoignage. Mais je pense répondre à l'intention, au désir de cette grande et noble assemblée en le remerciant des paroles si bonnes et si belles qu'il nous a fait entendre depuis quelques semaines. Il a traité les personnes avec un juste respect ; il a discuté seulement les doctrines. La vérité n'y a rien perdu, et je me persuade que les âmes y ont gagné. Je le remercie et le félicite de l'exemple qu'il a donné ici ; quand même cet exemple ne devrait pas être suivi ailleurs, il est bon que de si justes et si nobles choses aient été dites devant un auditoire comme celui qui a suivi les conférences de Notre-Dame.

Je veux surtout, messieurs, vous dire combien j'apprécie et ce concours et cette sympathie dont j'ai été le témoin, parce que j'y vois la preuve de l'importance que vous accordez à la question qui a été discutée cette année devant vous. Et vous avez raison, cette question intéresse vos personnes, vos familles, l'humanité tout entière ; elle intéresse le présent et l'avenir.

L'homme ne s'appartient pas, il relève d'une autorité supérieure. Comme le grain de sable obéit à la loi de l'attraction, la plus faible de vos pensées, le plus humble de vos sentiments, le plus vulgaire de vos actes, est dominé par une loi supérieure avec laquelle vous êtes obligés de compter. Vous relevez de DIEU qui est votre auteur, et par conséquent il faut que toutes vos pensées tous vos sentiments, tous vos actes, soient marqués au sceau de la *moralité*. Laissez-moi proclamer ici cette grande loi ; c'est la seule chose qui, dans un temps donné, puisse vous soutenir ; nous sommes dans un siècle où les écarts de la liberté sont venus s'ajouter à l'instabilité naturelle des choses humaines, et il peut arriver qu'au milieu de toutes les ruines, il ne reste plus que l'étendard de la *morale* ! Permettez-nous donc de relever ce drapeau devant vous, de vous appeler à vous serrer autour de lui et à le défendre.

La *morale* ! Je ne voudrais pas résumer, même en quelques mots, les conférences de l'éloquent religieux qui nous en a si bien entretenus. J'ajouterai seulement à ce qu'il a dit une considération qui pourra peut-être ouvrir le champ à vos études, à vos travaux, car cette question est très large, et ce n'est pas dans six conférences qu'il est possible de la traiter complètement.

Tout système de morale, pour répondre aux besoins, aux exigences de l'esprit humain doit être

vérifié par l'histoire, contrôlé par la raison et justifié par la pratique.

I.—Quand on me parle de quelque chose, je me demande, et c'est là un premier besoin de mon esprit, je me demande ce que l'on a pensé avant moi ; j'évoque l'image de mes pères, toutes les générations apparaissent en quelque sorte à mes regards. Aujourd'hui j'entends parler de grandeur, de progrès, et je m'étonne qu'on vienne nous dire que l'humanité n'y a jamais rien compris. Soixante siècles se dressent pour protester que la morale n'est pas indépendante et qu'elle relève de Dieu. Oui, Dieu a mis le berceau des sociétés à côté d'un autel, et la vie humaine est prise par un lien qu'on ne rompra jamais ; comme la famille, la société est attachée à l'autel, et le lien restera bon gré mal gré. L'humanité a toujours proclamé que la morale est essentiellement religieuse ; elle a toujours proclamé que Dieu, notre auteur, nous avait mis dans le monde par sa puissance, et que, dans sa sagesse, il ne restait pas étranger à ce qui nous concerne. Dieu nous a donné une loi, une direction, et nous sommes obligés de compter avec lui. Étudiez l'antiquité, examinez-en toutes les phases, partout vous retrouverez l'empreinte de la religion et vous reconnaîtrez que la morale descend précisément des religions, tout aussi bien que des philosophies où l'on s'occupe des grandes lois de l'intelligence et du cœur humain.

II.—Il y a un autre besoin dans les esprits. Quand une idée se présente, la raison de l'homme la regarde, la pénètre, la discute, il en apprécie le mérite ou le démerite. Eh bien ! toute doctrine morale doit avoir un auteur et une sanction.

1° Tout ce qui nous est proposé doit venir de quelque part. Si ce n'est pas de DIEU, cela vient de l'homme, de vous ou de moi. Mais alors, il y a autant de morales que d'individus, car toutes les intelligences voient les choses sous des aspects qui ne sont pas les mêmes ; tous les esprits n'ont pas une égale sagacité, une égale puissance. Si la morale est la raison personnelle, quelle sera la règle commune de toutes ces individualités ? La morale personnelle, la morale indépendante est une abstraction ; dans un tel système, tout revient à l'individu, au moi, qui va se trouver être la règle générale, et, de là, toutes les contradictions. Peut-on soutenir une pareille erreur ? La loi morale viendrait de la raison humaine ! Et pourquoi pas de l'intérêt, de la passion, des sensations ? Est-ce que tout cela n'est pas en moi ? De quel droit contesterait-on, discuterait-on les aptitudes, les goûts, les facultés diverses qui sont les miennes ? Et pourquoi ne ferais-je pas parler la voix de mes intérêts, de mes droits, plus haut que la voix du devoir et de la vérité ? Non, il faut affirmer avec les faits, avec le bon sens, avec la raison des vieux temps, que est allée autant que possible au fond des choses, que la loi morale nous a été donnée par une autorité, par une puissance supérieure.

Ah ! il est aisé de dire que le sentiment de la dignité personnelle existe en l'homme. Sans aucun doute ; mais les sociétés sont trop larges pour reposer sur cette pointe d'aiguille, si je puis ainsi dire. Est-ce que le sentiment de la dignité personnelle dans l'homme suffirait pour la protection de son semblable dans les circonstances où ce sentiment ne serait pas mis en demeure, où il ne serait pas in-

teressé ? Est-ce qu'un enfant de douze à quinze ans va remplir ses devoirs avec cette grandeur, avec ce sentiment qui est le vôtre, parce que vous avez cultivé votre intelligence, parce que vous avez compté avec vous-même ? Peut-on oublier qu'il y a des millions d'hommes que ce sentiment ne domine pas ?

2° Je dirai la même chose relativement à la sanction de la loi morale. C'est DIEU qui sanctionne la loi morale.

Je le reconnais : dans la conscience, quand la loi est méconnue, se dresse une sorte de spectre domestique dont le regard et le cri épouvantent ; mais hélas ! il y a des hommes qui sont devenus sourds à la voix de leur conscience et qui finissent par ne plus entendre ses reproches, par rester insensibles à ce qui m'arrache des larmes !...

Sera-ce cette conscience, avec laquelle on joue ainsi quelquefois, qui sera la règle de la morale, et sa suprême sanction ?

Direz-vous : l'opinion sera la sanction de la loi morale ? L'opinion est grande pour vous, je vous en félicite, mais cela ne vaut que par la grandeur de vos sentiments. Il y a tant de gens que l'opinion méprise, et qui lui rendent mépris pour mépris, que vous ne pouvez pas compter sur l'opinion comme sur une sanction suffisante.

Mais la loi ? La loi ! qui ne sait que, malgré les efforts, l'intelligence et le dévouement de nos magistrats, la justice distributive, la justice mutative, n'est pas toujours respectée, et que la loi est souvent impuissante devant les égarements de la liberté ?

Nous, messieurs, nous disons qu'il y a plus haut que nous, un auteur, un pouvoir, une autorité, qui nous a envoyés sur la terre, qui nous a enseigné un but, qui

nous a donné les moyens de l'atteindre ; qui surveille nos actions et qui nous récompensera ou nous punira.

Voilà, au point de vue de la raison, comment la morale religieuse devient le contrôle de notre esprit, et comment la morale indépendante ne l'est pas.

III.—Un mot encore en ce qui touche l'application pratique de la morale religieuse.

L'homme est complexe. Les partisans de la morale indépendante ont une théorie qui est élevée, distinguée—je la discuterais plus profondément si c'était ici la place—mais ils sont obligés de reconnaître que l'homme ne va pas à la vérité seulement par l'étude. Pour moi, j'ai observé qu'il y allait plus sûrement et bien mieux par le cœur. Il n'est pas un homme qui refuse de donner son assentiment à cette proposition : Là où le génie succombe, la sœur de charité ne bronche pas ; il y a dans les manifestations d'un noble cœur une puissance, une sagacité, une force, qui manquent même au génie.

J'ose le dire, et alors même qu'il y aurait ici quelques hommes qui n'auraient pas la foi, je le dirais encore : Quand vous avez conduit à l'autel votre petite fille de douze ans, quand sa conscience tremblant s'inclinait sous la visite de Dieu, quand vous la suiviez d'un regard attendri et qu'au trouble de vos sens se mêlait l'émotion religieuse, n'est-ce pas que vous avez cru à l'honnêteté, à la dignité, à la piété de cette âme ? que vous avez prié instinctivement pour elle ? que vous avez fait des vœux pour que Dieu répandît ses grâces sur cette tête si chère ? N'est-ce pas que vous avez apprécié la pureté et l'élevation de son cœur ?

N'en est-il pas de même pour cette femme assise à votre foyer, qui s'y maintient, non par la *morale indépendante*, mais par la *dépendante*, qui s'y maintient par l'honnêteté, par la dignité de ses sentiments ? Elle n'a peut-être pas vos pensées philosophiques, mais elle a un cœur, elle est épouse, elle est mère ! Laissez moi saluer cette grande et noble femme, honorer et proclamer en sa personne la *souveraineté de la morale religieuse*.

Et enfin, car tout est dans la pratique, et la vie humaine n'est pas une simple théorie, nous sommes au monde pour agir ; eh bien ! je le demande, la *morale indépendante* est-elle imaginée pour donner plus de moralité à l'humanité, oui ou non ? Si c'est pour lui donner plus de moralité, quels préceptes apporte-t-elle ? Si c'est, au contraire, pour diminuer la fardeau de moralité que le christianisme impose, qu'on le dise !

Est-ce que la morale nous accable ? Trouvez-vous qu'il y ait trop de mysticité dans les journaux, aux théâtres, dans les mœurs ? S'agit-il de diminuer l'ensemble des idées morales qui président au gouvernement du monde ? Nous sommes des hommes de cœur, des hommes loyaux, tous nous voulons la grandeur morale de notre pays tout aussi bien que sa grandeur et sa prospérité matérielles ; eh bien ! ne soyons pas en dissentiment pour des idées qui ne sont pas suffisamment étudiées, réfléchies ; donnons-nous la main, fortifions autour de nous le sentiment moral et développons ce qui est la vraie force des nations.

Avant de finir, messieurs, j'exprimerai le vœu que tous ceux qui vous sont chers connaissent la pratique de la *morale religieuse* ; que votre jeune fille, le doux ange de

quinze ans, qui sera peut-être chargée un jour de faire asseoir au foyer conjugal l'honneur et la dignité, que cette enfant se compose une majesté qui la protège contre l'action des passions et contre les séductions de son propre cœur ; pour cela, soyez-en sûrs, il ne suffit pas de la *morale indépendante* ; bien mieux vaut qu'elle croie sincèrement, honnêtement, naïvement, aux paroles de son curé : croyez-moi, ce sera plus efficace.

Je souhaiterai que votre jeune fils de dix huit ou vingt ans ne compte pas se protéger contre les orages de son cœur avec les maximes de la *morale indépendante*. Dites lui plutôt de se confier à l'Église, et soyez convaincus qu'il n'aura pas trop du frein, qui aura été, d'ailleurs, librement accepté par lui, pour supporter les luttes orageuses de la vie et les épreuves qui l'attendent.

Laissez-moi souhaiter à vos compagnes, à celles qui portent vos noms, à vos mères, à vos sœurs, un sentiment plus puissant que celui qu'on a nommé philosophiquement le *sentiment de la dignité personnelle* ; laissez-moi leur souhaiter d'une manière plus prosaïque peut-être, mais certainement plus efficace, de ressembler à Jésus-Christ, de pratiquer la vertu, l'innocence, la chasteté, de faire régner au foyer domestique cette atmosphère et ce parfum qui sont votre honneur et votre consolation.

Laissez-moi enfin vous souhaiter à vous-mêmes, messieurs, ces sentiments qui nous assurent de la valeur de la *morale religieuse*. Vous avez beau faire, votre cœur est blessé ; vous avez apporté dans le monde une ruine, et, bon gré mal gré, vous êtes touchés d'un sentiment surnaturelle, vous sentez bien que la vie présente ne vous

suffit pas. Nous sommes tous comme ce conquérant de l'antiquité qui se plaignait de n'avoir plus rien à faire parce qu'il ne lui restait plus de royaume à envahir. Tous nous avons quelque chose du grand Alexandre, et le monde entier serait notre pâture que cela ne nous suffirait pas, parce que le monde est périssable et que nous sommes immortels et faits pour Dieu ! Quant à moi j'ai la prétention de dépasser les horizons de ce monde, de franchir ses limites, pour entrer dans les régions supérieures. J'affirme que vous-mêmes,

messieurs, avez ce sentiment et que vous compterez avec eux dans les meilleurs instants de votre vie. Je souhaite alors de trouver la foi de la jeunesse, celle de votre mère, de votre père, toutes les pensées religieuses qui ont été et sont encore les vôtres ; c'est là que vous trouverez le charme, l'espérance, la consolation, et aussi le point de départ de ce glorieux avenir et le commencement de ce bonheur que je sollicite de Dieu pour vous et pour tous ceux qui vous intéressent.

AIRELLES

K L U K V A P O D S N E J N A I A

(Airelle qui a été sous la neige).

Cette Airelle se distingue de toutes les autres, par sa forme et sa corolle. Elle est commune dans tous les marais septentrionaux de l'Europe et de l'Asie, et même de l'Amérique, où elle rampe avec ses tiges très-déliées dans la mousse. En Russie, elle fleurit au mois de juin et mûrit son fruit au mois d'octobre ; mais il est âpre dans cette saison et, pour l'adoucir, on lui fait passer l'hiver sous la neige, et on ne le récolte que le printemps d'après. De là vient le nom de *podснежная* (qui a été sous la neige).

Je mets sous les auspices de cette humble plante les pensées qui suivent. Elles aussi ont mûri sous les neiges, et se sont colorées, comme cette petite baie rouge, au feu du soleil intérieur. La plupart de ces pensées ont été écrites durant l'hiver de 1811 que je passai à la campagne dans une profonde retraite ; ce sont des voix qui s'échappaient de mon cœur et qui n'arrivaient à aucun autre ; des impressions qui se revêtaient d'images pour peupler ma solitude.

Mad. SWETCHINE.

On a pu dire auprès d'une tombe : Il ne me répond pas, mais peut-être il m'entend ; on peut dire à la lecture de quelques livres : il ne m'entend pas et pourtant il me répond

I.

L'esprit porte les couleurs de l'âme, comme un valet celles de son maître.

II.

Il est des âmes qui, semblables aux pontifes de l'ancienne loi, ne vivent que des sacrifices qu'elles offrent.

III.

Qu'est-ce que se résigner ? C'est mettre Dieu entre la douleur et soi.

IV.

Il n'y a que deux futurs que l'homme puisse s'appliquer avec certitude et sans orgueil : "Je souffrirai, je mourrai.

V.

Les expressions exagérées font dissonance avec l'idée et blessent l'oreille des esprits justes.

VI.

Avoir beaucoup souffert c'est, comme ceux qui savent beaucoup de langues, avoir appris à tout comprendre et à se faire comprendre de tous.

VII.

Que la pureté est difficile pour les âmes pures ! Un peu de poussière d'étamine suffit pour ôter au lis sa blancheur.

VIII.

Cette pierre mystérieuse sur laquelle reposa Jacob, c'est la Foi. Endormons-nous dans son sein et nos grandeurs futures nous seront révélées.

IX.

Les caractères passionnés n'atteignent le but qu'après l'avoir dépassé.

X.

La conscience est l'hôte le plus doux et le plus incommode ; c'est la voix qui redemandait Abel à son frère, ou cette harmonie céleste qui retentissait aux oreilles des martyrs pour adoucir leurs souffrances.

XI.

L'injustice des hommes sert la justice de Dieu et souvent sa miséricorde.

XII.

C'est surtout dans les combats que les passions nous livrent qu'il est juste de dire : *Væ victis !*

XIII.

A force d'agir comme on devait penser, on finit par penser comme on doit agir.

XIV.

Allons toujours au delà des devoirs tracés et restons toujours en deçà des plaisirs permis.

XV.

La vie n'a pas assez de biens pour nous dédommager de l'oubli d'un seul devoir.

XVI.

Dans la jeunesse, on croit s'enrichir de toute illusion nouvelle ; dans l'âge mûr de toutes celles qu'on perd.

XVII.

J'aime la science, j'aime l'intelligence, j'aime plus encore la foi, la foi simple ; j'aime mieux l'ombre du côté de Dieu que la lumière du côté des hommes.